

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	05	INFRASTRUCTURE	02	EDUCATION	02
SOCIAL	04	TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	17
ECONOMIE	02	RURAL	03	GOVERNANCE PUBLIQUE	02

N° 2901

26 Septembre 2023

26 September 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 DU 20/09/2023AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CYDE7/CIPM/2023 DU 06 /09 /2023POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES LAMPADAIRES ET CABLES ELECTRIQUES DANS CERTAINES ZONES (1- AXE CARREFOUR DES SŒURS AFEME NORD ET BRETelles, 2- ENTREE PAROISSE OYOMABANG, 3- DERRIERE CHAPELLE NKOLBISSON) DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
2	Reference	0888-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF Lire
	Titre/objet	PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 27/AONR/ADC/CIPM/2023 DU 13 JUILLET 2023, POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
3	Reference	2267 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MF Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NISMALEN.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
4	Reference	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 21/08/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS POUR L'EXTENSION DE LA VIDEO-SURVEILLANCE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
5	Reference	0016/DM/B14.01/CO/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°016/DM/B.1401/CO/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CLPM/2023 DU 06/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE OULI - GOUSANA DEPARTEMENT DE LA KADEY. REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	0889-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF Lire
	Titre/objet	PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023, POUR L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NISMALEN.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

7	Reference	015/D/CRA/SG/2023 DU 25 SEPT 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 015/D/CRA/SG/2023 DU 25 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 17 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES AUX DISTRICTS DE SANTE DE: TIGNERE (FARO ET DEO) (LOT1); DJOHONG (MBERE) (LOT2) ET BELEL (VINA) (LOT3) REGION DE L'ADAMAOUA LOT1FINANCEMENT : BUDGET CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

8	Reference	000073/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF Lire
	Titre/objet	PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 21/08/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS POUR L'EXTENSION DE LA VIDEO-SURVEILLANCE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

9	Reference	000034/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000034/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 15 SEPTEMBRE 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUX LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CIPM/MINAS/2023 DU 03 AOÛT 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE TROIS (03) ATELIERS À L'INSTITUTION CAMEROUNAISE DE L'ENFANCE (ICE) DE MAROUA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

10	Reference	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 DU 20/09/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0007/AONO/CYDE7/CIPM/2023 DU 06 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DEVANT ABRITER LES SERVICES TECHNIQUES DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

11	Reference	97/23/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 97/23/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 25/AONO/MINESEC/CIPM/2023 DU 11 JUILLET 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference 014/DM/B14.01/CO/SG/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°014/DM/B14.01/CO/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RESULTATAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU06/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE A TOCKTOYO. DEPARTEMENT DE LA KADEY. REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

13	<p>Reference 000032/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 000032/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE APRÈS CONSULTATION DIRECTE N°009/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 03741-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA3-CEA6 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET D'ÉQUIPEMENT DU CRPH DE MAROUA.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

14	<p>Reference 017/DM/B.1401/CO/SG/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°017/DM/B.1401/CO/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2023 DU 06/06/2023 POUR L'EQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE OULI ET DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE TOCKTOYO, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

15	<p>Reference 006/DC/HYDRO-MEKIN/CPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet CONSULTATION N°006/DC/HYDRO-MEKIN/CPM/2023 DU 25/09/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DE LA SOCIÉTÉ HYDRO-MEKIN</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 26-10-2023</p>
-----------	---

16	<p>Reference 017/D/CRA/SG/2023 DU 25 SEPT 2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 017/D/CRA/SG/2023 DU 25 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 19 RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 18 AOÛT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES AUX DISTRICTS DE SANTE DE: TIGNERE (FARO ET DEO) (LOT1) DJOHONG (MBERE) (LOT2) ET BELEL (VINA) (LOT3) REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

17	<p>Reference 002723/DIPL/D12/SDBMM/SM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 002723/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 22 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 02 AOÛT 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA MISE EN PLACE DE LA SIGNALÉTIQUE BILINGUE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEFORMATION APPROFONDIE SUR LA METHODOLOGIE D'EVALUATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS (MAPS II)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

19	Reference	12/AC/ARSEL/SIGAM/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN°12/AC/ARSEL/SIGAM/CIPM/2023 DU 29_09/2023POUR L'ACQUISITION D'UN OUTIL/APPLICATION DE MODÉLISATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AU TITRE DE L'EXERCICE 2023FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE : 2023MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-10-2023

20	Reference	013/D/CRA/SG/2023 DU 15 SEPT 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 013/D/CRA/SG/2023 DU 15 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 15 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°09/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES POUR LES HOPITAUX DE DISTRICTS DE ; BANKIM (MAYO-BANYO) (LOT1) ET TIBATI(DJEREM) (LOT2) REGION DE L'ADAMAOUA,FINANCEMENT : BUDGET CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

21	Reference	11/AC/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°_11/AC/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 DU 29_ / 06_/2023POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE : 2023MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-10-2023

22	Reference	00029/AONO/MINFI/CIPM/2023 du 23 AOUT 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 00029/AONO/MINFI/CIPM/2023 DU 23 AOUT 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES FINANCES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-10-2023

23	Reference	000013/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000013/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N° 009/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 03741-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA3-CEA6 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET D'ÉQUIPEMENT DU CRPH DE MAROUA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	98/23/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 98/23/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 026/AONO/MINESEC/CIPM/2023 DU 25 JUILLET 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

25	Reference	2263-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 27/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 13 JUILLET 2023 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NISMALEN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

26	Reference	013/DM/B.1401/CO/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°013/DM/B.1401/CO/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BENGUE TIKO, DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTENENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

27	Reference	002721/DIPL/D12/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 002721/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 22 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°09/L/ MINREX/CIPM/2023 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 02 AOÛT 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

28	Reference	932/23/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 932/23/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 21 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE TROIS (03) LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

29	Reference	000031/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000031/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ APRÈS CONSULTATION DIRECTE N°006/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 03998-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5 DU 10 AOÛT 2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE YAOUNDÉ 4.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	931/23/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
	Titre/objet	DECISION N° 931/23/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 21 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE (01) LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

31	Reference	N°011/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SA/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	N°011/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SA/SPM/2023 DU 25/09/2023 PETITS TRAVAUX AMENAGEMENT DES PETITS PERIMETRES IRRIGUES DE TYPE CALIFORNIEN AVEC APPROVISIONNEMENT EN EAU PAR ENERGIE SOLAIRE DANS LES COMMUNES DE LOGONE BIRNI, KOUSSERI, MAKARY ET HILE-ALIFA, DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI EN TROIS (03) LOTS.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	26-10-2023

32	Reference	020/AONO/CR-ES/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 020/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 21 SEPTEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DE L'ETUDES TECHNIQUE, FINANCIERE ET INSTITUTIONNELLE DE LA SOCIETE ORIENTALE DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL (PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-10-2023

33	Reference	10/AC/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°_10/AC/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 DU _26./_09./2023POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS DE BUREAU À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSELEXERCICE : 2023MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-10-2023

34	Reference	016/D/CRA/SG/2023 DU 25 SEPT 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 016/D/CRA/SG/2023 DU 25 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 18 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE; DES EQUIPEMENTS SANITAIRES AUX DISTRICTS DE SANTE DE : TIGNERE (FARO ET DEO) (LOT1), DJOHONG(MBERE) (LOT2) ET BELEL(VINA) (LOT3) REGION DE L'ADAMAOUA. LOT 2FINANCEMENT : BUDGET CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

35	Reference	000025/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000025/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN EQUIPEMENT HSM (HARDWARE SECURITY MODULE) A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST)FINANCEMENT : BUDGET CAMPOST, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-10-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference [02/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 26 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE DE 32 TONNES POUR LA SALUBRITE ET LES TRAVAUX PUBLICS DANS LA COMMUNE D'EVODOULA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL ; EXERCICE 2023IMPUTATION : 57 27 100 02 641134 524415

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-10-2023

37

Reference [02 /DC/ C.DMTG/SG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 02 /DC/ C.DMTG/SG/CIPM/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 POUR FOURNITURE DE 300 ARBRES ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE VERT A DOUMAITANG DANS LA COMMUNE DE DOUMAITANG, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 05-10-2023

38

Reference [002720/DIPL/D12/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 002720/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 22 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 02 AOÛT 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

39

Reference [008/AONO/C- NGOUMOU/CIPM-PCCM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-NGOUMOU/CIPM-PCCM/2023 DU 26 SEPT 2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT HUIT (28) LOGEMENTS DE TYPE T3 ET T4 DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 24-10-2023

40

Reference [023/AONO/CR-ES/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 21 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EVALUATION DE LA SITUATION INFRASTRUCTURELLE ET ELABORATION DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DES LYCEES ET COLLEGES DE LA REGION DE L'EST

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 09-10-2023

41

Reference [014/AONO/CUM/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet FOR SECURING PUBLIC GARDENS WORK BY CONSTRUCTING FENCES IN THE CITY OF MAROUA, DEPARTMENT OF DIAMARE, FAR-NORTH REGION (PHASE I).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 05-10-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference	014/D/CRA/SG/2023 DU 25 SEPT 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 014/D/CRA/SG/2023 DU 25 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 15 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°09/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES POUR LES HOPITAUX DE DISTRICTS DE : BANKIM (MAYO-BANYO) (LOT1) ET TIBATL(DJEREM) (LOT2) REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: BUDGET CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

43	Reference	022/AONO/CR-ES/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 22 SEPTEMBRE 2023 POUR LA PRODUCTION DES DOCUMENTS TECHNIQUES LEGAUX PREALABLES A LA CREATION DES ENTITES ECONOMIQUES REGIONALES (PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-10-2023

44	Reference	013/AONO/CUM/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUEMUNICIPALE DANS LACOMMUNE DE MARQUA 1^», DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DEL'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MAROUAEXERCICE 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-10-2023

45	Reference	008/AONO/CAD3/CIPM/23 DU18 SEPTEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAD3/CIPM/23 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CURAGE ET CALIBRAGE DES DRAINS « COMBI » ET « PONT 3 MILLIONS » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III FINANCEMENT : BIP MINH DU EXERCICE 2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	13-10-2023

46	Reference	016/AONO/K/SG/CRPM/2023 Lire
	Titre/objet	RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AÉNERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DELA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU LOGONE ET CHARI, DÉPARTEMENT DU LOGNE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	10-10-2023

47	Reference	00004/AONO/MINTSS/CIPM/2023 du 25 octobre 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 00004/AONO/MINTSS/CIPM/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION AU PROFIT DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE DIX (10) VÉHICULES PICK-UP POUR LES INSPECTIONS EN ENTREPRISE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-10-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

48

Reference [COMMUNIQUE N°00005/C//RN/CRN/SG/SPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°000002/AONO/RN/CRN/SG/CIPM/2023 DU 06/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE CERTAINES ROUTES REGIONALES EN TERRE, DANS LA REGION DU NORD. PROGRAMME 2023, 2024. EN TROIS (03) LOTS

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

49

Reference [000012/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 000012/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N° 006/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 03998-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5 DU 10 AOÛT 2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE YAOUNDÉ 4.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

50

Reference [019/AONO/CR-ES/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 21 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA REALISATION DE LA PRODUCTION DES BUSINESS-PLANS DES AUTRES ENTITES ECONOMIQUES REGIONALES (PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 09-10-2023

51

Reference [109/AONO/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 26/09/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 109/AONO/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 26 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER ET MATERIELS DE BUREAU DU POSTE FRONTIERE DE LA SURETE NATIONALE D'ABOULOU DANS LA REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP DGSN 2023. IMPUTATIONS : 57 12 063 03 33 00 03 524118

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 06-10-2023

52

Reference [029/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 du 26/09/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 029 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 26 SEPTEMBRE 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN GLOBAL DE RÉFORME DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA 61-40 CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P151155

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-10-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

53	Reference	011/C/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/C/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 004/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 31 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE (PULCCA) AU 31 DECEMBRE 2023, 2024, 2025 Y COMPRIS LE PERIODE DE GRACE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

54	Reference	031/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 031/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 20/09/2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT/SERVICES DE CONSULTANTS N°007/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE MISE À NIVEAU AUX NORMES DE SÉCURITÉ INCENDIE DES INSTALLATIONS DE LA COORDINATION NATIONALE DU PROLAC.
	Nature de prestation	Prestation Intellectuelle
	Date de cloture	N/A

55	Reference	002722 /DIPL/D12/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 002722 /DIPL/D12/SDBMM/SM DU 22 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 10/L/ MINREX/CIPM/2023 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 02 AOÛT 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA MISE EN PLACE DE LA SIGNALÉTIQUE BILINGUE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

56	Reference	009/C/RN/CRN/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000003(BIS)/AONO/RN/CRN/SG/SPM/CIPM/2023 DU 28/08/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU D'EAU DE CAPACITE DE 5 DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DU NORD REPARTIS EN DEUX (02) LOTS. (RELANCE EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET DE LA REGION (CTD) DU NORD, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

57	Reference	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 DU 20/09/2023AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°0009 /AONO/CYDE7/CIPM/2023 DU 06 / 09 / 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7 : TRONÇON 1 : ENTREE IBAY-SUP - CARREFOUR NKOLBISSON ; TRONÇON 2 : CARREFOUR FAMASSI - RIVIERE ANGHA'A (LIMITE MBANKOMO) ; TRONÇON 3 : CHAPELLE NKOLBISSON - MESSEBE ET BRETelles).FINANCEMENT:FONDS PROPRES – COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7 EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE YAOUNDE VII

ADDITIF N° 01 DU 20/09/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0007/AONO/CYDE7/CIPM/2023 DU 06 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DEVANT ABRITER LES SERVICES TECHNIQUES DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le MAIRE

TAMBA Augustin

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 27/AONR/ADC/CIPM/2023 DU 13 JUILLET 2023, POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALÉN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 Août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 Août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N° 27/AONR/ADC/CIPM/2023 du 13 juillet 2023 ;

Vu Le rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 0162-23/ADC/CIPM/se du 30 août 2023.

DECIDE :

ARTICLE 1- Le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N° 27/AONR/ADC/CIPM/2023 du 13 juillet 2023, pour la Maîtrise d'œuvre de l'informatisation de la gestion du parking central de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 22 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NISMALEN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :
Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/ADC/CIPM/2023 du 28 mars 2023 pour l'informatisation de la gestion du parking central de l'Aéroport International de Yaoundé-Nismalen, a été déclaré infructueux.
Les soumissionnaires concernés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 22 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE YAOUNDE VII

ADDITIF N° 01 DU 20/09/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0009 /AONO/CYDE7/CIPM/2023 DU 06 / 09 / 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7 : TRONÇON 1 : ENTREE IBAY-SUP - CARREFOUR NKOLBISSON ; TRONÇON 2 : CARREFOUR FAMASSI - RIVIERE ANGHA'A (LIMITE MBANKOMO) ; TRONÇON 3 : CHAPELLE NKOLBISSON - MESSEBE ET BRETelles). FINANCEMENT : FONDS PROPRES – COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7 EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Critères éliminatoires Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
	Lire plutôt Critères éliminatoires Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE OULI

DECISION MUNICIPALE N°016/DM/B.1401/CO/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CLPM/2023 DU 06/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE OULI - GOUSANA DEPARTEMENT DE LA KADEY. REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE OULI****(Autorité Contractante)****DECIDE**

Article 1: l'entreprise ci-après retenue pour l'exécution des travaux **D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE OULI - GOUSANA dans la commune de ouli DEPARTEMENT DE LA KADEY. REGION DE L'EST.**

N°	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Délais d'exécution	Observations
01	Société SHELIS INVESTMENT SARL	29.350.105	35.000.000	03MOIS	Offre unique conforme

Article 2: l'attributaire ci-dessus désigné est invité à présenter au secrétaire général de la commune de Ouli pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3: les entreprises ayant postulées pour cette appel d'offre et qui n'ont pas été retenu peuvent sous quinze jours après de la commission interne de passation de marché de la commune de Ouli retirer leurs offres, passer ce délai ces offres seront détruites;

Article 4: la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

OULI le 14 Aout 2023

Le MAIRE

ABAH LEVY

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023, POUR L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NISMALÉN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 Août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 Août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N° 07/AONO/ADC/CIPM/2023 du 28 mars 2023 ;
Vu Le rapport final des travaux du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours ;
Considérant la correspondance N° 024-23/ADC/CAER du Président du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours datée du 29 août 2023.

DECIDE :

ARTICLE 1- Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/ADC/CIPM/2023 du 28 mars 2023, pour l'informatisation de la gestion du parking central de l'Aéroport International de Yaoundé-Nismalén, est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 22 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

**COMMUNIQUE N° 015/D/CRA/SG/2023 DU 25 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 17 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES AUX DISTRICTS DE SANTE DE: TIGNERE (FARO ET DEO) (LOT1); DJOHONG (MBERE) (LOT2) ET BELEL (VINA) (LOT3) REGION DE L'ADAMAOUA
LOT1 FINANCEMENT : BUDGET CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage),

COMMUNIQUE

Par décision N° **015/D/CRA/SG/2023 du 25 SEPT 2023** la société ci-après a été déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit:

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
FOURNITURE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES A L'HOPITAL DE DISTRICT DE TIGNERE (FARO ET DEO) LOT1	50 000 000	QUATRE VINGT DIX (90) JOURS	BINTOU SARL

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 25 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 21/08/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS POUR L'EXTENSION DE LA VIDEO-SURVEILLANCE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 21/08/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS POUR L'EXTENSION DE LA VIDEO-SURVEILLANCE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PREVUE LE 26/09/2023 EST REPORTEE AU 03/10/2023.

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N° 000034/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 15 SEPTEMBRE 2023 DÉCLARANT INFRACTUEUX LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CIPM/MINAS/2023 DU 03 AOÛT 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE TROIS (03) ATELIERS À L'INSTITUTION CAMEROUNAISE DE L'ENFANCE (ICE) DE MAROUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 complétée et modifiée par Ordonnance N°2023/001 du 02 juin 2023;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Demande de Cotation N°003/DC/CIPM/MINAS/2023 du 03 août 2023 pour l'équipement de trois (03) ateliers à l'Institution Camerounaise de l'Enfance (ICE) de Maroua;

Vu la correspondance N°046/L/MINMAP/CIPM-MINAS/2023 du 12 septembre 2023 portant délibération de la Demande de Cotation suscitée;

DECIDE,

Article 1^{er} : la Demande de Cotation N°003/DC/CIPM/MINAS/2023 du 03 août 2023 pour l'équipement de trois (03) ateliers à l'Institution Camerounaise de l'Enfance (ICE) de Maroua, **est déclarée infructueuse**.

Article 2: La présente décision, qui prend effet à compter de sa signature, sera enregistrée, publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le **MINISTRE**

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

COMMUNE DE YAOUNDE VII

ADDITIF N° 01 DU 20/09/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CYDE7/CIPM/2023 DU 06 /09 /2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES LAMPADAIRES ET CABLES ELECTRIQUES DANS CERTAINES ZONES (1- AXE CARREFOUR DES SŒURS AFEME NORD ET BRETelles, 2- ENTREE PAROISSE OYOMABANG, 3- DERRIERE CHAPELLE NKOLBISSON) DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>1. Critères éliminatoires Les critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier administratif incomplet ou non conforme, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres; - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; - Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ; - Note technique inférieure à 23 sur 33 des critères essentiels ; - Non conformité à 100% des spécifications techniques ; - Absence d'un prix unitaire quantifié ; - Offre financière incomplète. <p>2. Critères essentiels : Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation générale de l'offre (02 critères) ; - Personnel technique (15 critères) ; - Moyens matériels (04 critères) ; - Méthodologie (07 critères) ; - Références du soumissionnaire (04 critères) ; - Capacité financière (01 critère). <p>Pour être éligible, à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins 23 des 33 critères essentiels.</p> <p>NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Critères éliminatoires Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le MAIRE

TAMBA Augustin



MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**COMMUNIQUE N° 97/23/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 25/AONO/MINESEC/CIPM/2023 DU 11 JUILLET 2023**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires, COMMUNIQUE :

L'Entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres susmentionné, pour **l'équipement de la salle Informatique en Mobilier et en Matériel Informatique au CES Bilingue de BIYI-AKOUM-ESEJE'E, Région du Sud, Département de la Vallée du Ntem, Arrondissement d'Olamze**, de la manière suivante :

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (Jours)
25	Equipement de la salle Informatique en Mobilier et en Matériel Informatique au CES Bilingue de BIYI-AKOUM-ESEJE'E, Région du Sud, Département de la Vallée du Ntem, Arrondissement d'Olamze .	SKYLOG	57-25-112-03-541815-524411	13 710 239	90

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" **porte 813**, pour l'établissement du projet du Marché correspondant.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au **Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés**, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de **mainlevée de caution de soumission**. /-

YAOUNDE le 21 Septembre 2023

Le **MINISTRE****NALOVA LYONGA**

COMMUNE DE OULI

DECISION MUNICIPALE N°014/DM/B14.01/CO/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RESULTATAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU06/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE A TOCKTOYO. DEPARTEMENT DE LA KADEY. REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE OULI****(Autorité Contractante)****DECIDE**

Article 1: l'entreprise ci-après retenue pour l'exécution des travaux de l'auberge municipale de **TOCKTOYO dans la commune de ouli DEPARTEMENT DE LA KADEY. REGION DE L'EST.**

N°	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Délais d'exécution	Observations
01	Société SHELIS INVESTMENT SARL	41.928.721	50.000.000	04MOIS	Offre unique conforme

Article 2: l'attributaire ci-dessus désigné est invité à présenter au secrétaire général de la commune de Ouli pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3: les entreprises ayant postulées pour cette appel d'offre et qui n'ont pas été retenu peuvent sous quinzaine auprès de la commission interne de passation de marché de la commune de Ouli retirer leurs offres, passer ce délai ces offres seront détruites;

Article 4: la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

le 14 Aout 2023

Le MAIRE

ABAH LEVY

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N° 000032/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE APRÈS CONSULTATION DIRECTE N°009/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 03741-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA3-CEA6 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET D'ÉQUIPEMENT DU CRPH DE MAROUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 complétée et modifiée par Ordonnance N°2023/001 du 02 juin 2023;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'autorisation de gré à gré N° 03741-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA3-CEA6 du 26 juillet 2023 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des marchés publics ;

Vu la Consultation Directe N°009/CD/MINAS/2023 la pour maîtrise d'œuvre du projet d'équipement du CRPH de Maroua.;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Considérant la consultation susmentionnée,

DECIDE,

Article 1^{er} : Est attribuée au Cabinet Conseil **EXPERTISES D'AFRIQUE SARL**, BP : **8074 NOMAYOS-YAOUNDE**, Tél. + (237) 699 65 14 83, la lettre-commande subséquente à la consultation susvisée, à hauteur de **F CFA 11 981 286 (onze millions neuf cent quatre-vingt-un mille deux cent quatre-vingt-six) TTC** et pour un délai d'exécution de **02 (deux) mois**.

Article 2 : Le mandataire dudit Cabinet est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics pour les modalités d'établissement et de souscription du projet de lettre-commande.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulé pour ladite consultation et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres aux heures ouvrables auprès du Ministère des Affaires Sociales - Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics ; Porte 24 - Téléphone : 222 23 06 81. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

COMMUNE DE OULI

DECISION MUNICIPALE N°017/DM/B.1401/CO/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2023 DU 06/06/2023 POUR L'EQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE OULI ET DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE TOCKTOYO, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE OULI****(Autorité Contractante)****DECIDE**

Article 1: l'entreprise ci-après retenue pour **POUR L'EQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE OULI ET DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE TOCKTOYO, dans la commune de ouli DEPARTEMENT DE LA KADEY. REGION DE L'EST.**

N°	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Délais d'exécution	Observations
01	ETS SIERCO,lot 1	20.903.000	24.926.822	02MOIS	Offre unique conforme

Article 2: l'attributaire ci-dessus désigné est invité à présenter au secrétaire général de la commune de Ouli pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3: les entreprises ayant postulées pour cette appel d'offre et qui n'ont pas été retenu peuvent sous quinzaine auprès de la commission interne de passation de marché de la commune de Ouli retirer leurs offres, passer ce délai ces offres seront détruites;

Article 4: la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

OULI le 14 Aout 2023

Le MAIRE

ABAH LEVY

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**CONSULTATION N°006/DC/HYDRO-MEKIN/CPM/2023 DU 25/09/2023 POUR LA FOURNITURE DU
MATÉRIEL INFORMATIQUE DE LA SOCIÉTÉ HYDRO-MEKIN**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la procédure de Demande de Cotation, le Directeur Général d'HYDRO-MEKIN lance pour le compte de son organisme, une consultation pour la fourniture du matériel informatique.

2. Consistance des prestations

Les fournitures, objets de la présente demande de cotation comprennent :

- 07 laptops Core i5 (Disque dur 1To);
- 02 laptop, Core i5 (disque dur 512Go);
- 01 Laptop Core i7 ;
- 03 ordinateurs de bureau (desktop) core i5 +onduleur 650 VA ;
- 03 imprimantes multifonction ;
- 01 copieur A3/A4 multifonction ;
- 01 onduleur 3000 VA ;
- 10 disques durs externes de 2 To ;
- 30 clés USB de 64 Go chacune;
- 30 clés USB de 32 Go chacune ;
- 15 clé USB de 16 Go chacune ;
- 02 graveurs BLU RAY externe ;
- 05 parasurges 5Prises+T

Les caractéristiques des équipements sont définies à la pièce n°04 (Spécifications techniques)

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de **18 000 000 (dix-huit millions) FCFA.**

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés d'HYDRO-MEKIN à l'immeuble siège sis à Etoa-meki à côté d'Express-Union contre présentation d'une quittance de versement dans le compte d'affectation spécial des marchés publics de l'ARMP n°3355988 ouvert à la BICEC de la somme de **25 000 (vingt-cinq mille francs CFA).**

5. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de cette consultation doit être chiffré et déposé au plus tard le **26/10/ 2023** à 12 heures (heure locale) sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'ouvrage avec la mention :

Consultation n°006 /DC/HYDRO-MEKIN/CIPM/2023 du 25/10/ 2023

Pour la fourniture du matériel informatique de la société HYDRO-MEKIN

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Recevabilité des Offres

Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tel seront déposées contre récépissé au Service des Marchés, Direction Générale d'HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki (Tél : 620 25 76 60) au plus tard le **26/10/ 2023** à 12 heures locale.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **26/10/ 2023** à 13 heures à la salle de réunion de la société HYDRO-MEKIN par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRO-MEKIN en présence des soumissionnaires qui désirent y assister ou par leurs représentants dûment mandatés.

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

BIYA MOTTO Frederic

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N° 017/D/CRA/SG/2023 DU 25 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 19 RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES AUX DISTRICTS DE SANTE DE: TIGNERE (FARO ET DEO) (LOT1) DJOHONG (MBERE) (LOT2) ET BELEL (VINA) (LOT3) REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage),

COMMUNIQUE

Par décision N°/D/CRA/SG/2023 du 25 SEPT 2023. La société ci-après a été déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit:

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
FOURNITURES DES EQUIPEMENTS SANITAIRES A L'HOPITAL DE DISTRICT DE BELEL (VINA) LOT3	49 000 000	QUATRE VINGT DIX (90) JOURS	ETS SIDDIKI ABOUBAKAR

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 25 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 002723/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 22 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 02 AOÛT 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA MISE EN PLACE DE LA SIGNALÉTIQUE BILINGUE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :

Par Décision **N°002722 /DIPL/D12/SDBMM/SM du 22 septembre 2023**, le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
OMEGA TECHNOLOGIE SARL B.P : 15 709 YAOUNDE Tel : 697 81 25 15	27 999 777	03 MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de son Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures.

YAOUNDE le 22 Septembre 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

MBAYU FELIX

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUEFORMATION APPROFONDIE SUR LA METHODOLOGIE D'EVALUATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS (MAPS II)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics informe **les chefs et membres des équipes d'évaluation** retenus par communiqué du 07 juin 2023, qu'une session de « **formation approfondie des équipes d'évaluation par groupes d'indicateurs à la méthodologie MAPS II** » est prévue du **04 au 06 octobre 2023** au deuxième étage de l'immeuble abritant ses services, sis à Mballa 2.

Il invite par ailleurs les **chefs et membres des dites équipes**, ainsi que les **membres du Secrétariat Technique** à bien vouloir prendre part à ladite formation dont la présence est impérative, et au terme de laquelle il est envisagée le démarrage effectif de l'évaluation du système camerounais des marchés publics.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

AVIS DE CONSULTATION N°12/AÇ/ARSEL/SIGAM/CIPM/2023 DU 29 /09/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN OUTIL/APPLICATION DE MODÉLISATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE : 2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) lance une Demande de Cotation pour l'acquisition d'un logiciel de modélisation des réseaux électriques.

2. Consistance des prestations

L'adjudicataire retenu au bout du processus d'attribution aura pour obligation :

La fourniture, l'installation et la configuration d'un logiciel de modélisation des réseaux électriques dans trois ordinateurs portables de dernière génération ;

La formation des personnels de l'ARSEL en charge de la modélisation des réseaux électriques, à la manipulation du logiciel sus évoqué.

Les prestations devront respecter les spécifications mentionnées dans la présente Demande de Cotation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, à l'issue des études préalables est de **50 000 000 XAF** (Cinquante millions de franc CFA) Toutes Taxes Comprises (TTC).

4. Financement

La prestation, objet de la présente Consultation, seront financées par le budget de l'ARSEL, de l'exercice **2023**, sur la ligne d'imputation **2023 001 000111 1103 222100**

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnoya@arsel-cm.org et oniassenmoutok@yahoo.fr dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier complet peut être obtenu dès publication du présent avis **auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Tél. : 222 21 10 11, Fax :, 222 21 10 14** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de vingt-cinq (25 000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouverts au CAS-ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/94 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala – Bonanjo, au titre des frais de dossier.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au pool des marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mjjoya@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, au plus tard le 23/_/10/2023 à 13 heures locales et devra porter la mention :

Demande de cotation

N° 12/AC/ARSEL/SIGAM/CIPM/2023 du 26/_09/2023

Pour l'acquisition d'un outil/application de modélisation des réseaux électriques au titre de l'exercice 2023

Financement : Budget de l'ARSEL Exercice : 2023

Maître d'Ouvrage : Le Directeur Général de l'ARSEL

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la livraison de la prestation est fixé à vingt un (21) jours ouvrés, à compter de la notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la lettre Commande.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 4 de la Demande de Cotation d'un montant de un million (1 000 000) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Conformité du dossier Administratif

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le 23/_/10/2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ARSEL dans la salle de délibération de la CIPM/ARSEL à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment autorisés peuvent participer à ces séances.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Siège de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mjjoya@arsel-cm.org et oniassenmoutok@yahoo.fr, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 ».

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N° 013/D/CRA/SG/2023 DU 15 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 15 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°09/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES POUR LES HOPITAUX DE DISTRICTS DE ; BANKIM (MAYO-BANYO) (LOT1) ET TIBATI(DJEREM) (LOT2) REGION DE L'ADAMAOUA, FINANCEMENT : BUDGET CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional de l' Adamaoua communique (Maître d'Ouvrage),

COMMUNIQUE

Par décision N° **013/D/CRA/SG/2023 du 25 SEPT 2023** la société ci-après a été déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
FOURNITURE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES A L'HOPITAL DE DISTRICT DE BANKIM (MAYO BANYO) LOT 1	50 000 000	QUATRE VINGT DIX (90) JOURS	ETS JUSTE PRIX

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 25 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

AVIS DE CONSULTATION N° 11/AC/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 DU 29 / 06 /2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE : 2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice **2023**, le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'ARSEL, une consultation pour la fourniture du matériel informatique à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent essentiellement sur la :

Fourniture et installation de 10 ordinateurs de bureaux (desktop) Intel Core i3 (minimum);

Fourniture et installation de 01 ordinateur de bureau (desktop) Intel Core i5;

Fourniture et installation de 01 Hard Drive DISK 4TB ;

Fourniture et installation de 01 photocopieur taille moyenne multifonction ;

Fourniture et installation de 02 Vidéo Projecteurs ;

Fourniture et installation de 01 imprimante couleur ;

Fourniture et installation de 10 imprimantes Noir & Blanc ;

Fourniture et installation de 07 scanners professionnels ;

Fourniture et installation de 10 onduleurs 1KVA ;

Fourniture et installation de 01 onduleur 3KVA

Fourniture et installation de 10 parasurtenseurs ;

Fourniture et installation de 02 SWITCH 24 PORTS ;

Fourniture et installation de 07 WIFI ROUTERS AVEC 08 PORTS ETHERNET ;

Fourniture et installation de 01 Wireless AP outdoor ;

Fourniture et installation de 03 Wireless AP indoor ;

Fourniture et installation de 01 ROLL of CAT 6 ETHERNET CABLE.

Fourniture et installation de 04 RAM DDR4 (16GB) ;

Fourniture et installation de 04 RAM DDR4 (4GB) ;

Fourniture et installation de 100 METER self-adhesive trunking (Goulotte)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, à l'issue des études préalables est de 25.000.000 XAF (vingt-cinq millions de franc CFA) Toutes Taxes Comprises (TTC).

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières et spécialisées dans la fourniture du matériel informatique et installées en territoire camerounais

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, seront financées par le budget de l'ARSEL, de l'exercice 2022, sur la ligne d'imputation **2023 002 21 000212 222 300**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnoya@arsel-cm.org dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier complet peut être obtenu dès publication du présent avis **auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Tél. : 222 21 10 11, Fax :, 222 21 10 14** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cinquante (50 000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouverts au CAS-ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/94 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala – Bonanjo, au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au pool des marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnoya@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, au plus tard le 20/10/2023 à 13 heures locales et devra porter la mention :

Demande de cotation

N° 11 /DC/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 du 26 / 09 /2023

Pour la fourniture du matériel informatique à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) au titre de l'exercice 2023

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la fourniture du mobilier de bureau est de trente (30) jours

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'une valeur de huit cent mille francs (800 000) FCFA.

11. Recevabilité des Offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le 20/10/2023... 2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ARSEL dans la salle de délibération de la CIPM/ARSEL à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Siège de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mjjoya@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NKOU JEAN PASCAL

MINISTERE DES FINANCES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 00029/AONO/MINFI/CIPM/2023
DU 23 AOUT 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT POUR LES SERVICES CENTRAUX
DU MINISTERE DES FINANCES**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57-20-092-01-340020-524311

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition de dix-sept (17) Motos et cinq (05) véhicules berline.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend la fourniture de dix-sept (17) Motos et cinq (05) véhicules berlines en un lot unique .

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est réservée aux concessionnaires automobiles, entreprises ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine.

4. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres sont financées par le BIP du MINFI, C exercice 2023, imputation : 57-20-092-01-340020-524311.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré auprès de la Direction des Ressources Financières du Ministère des Finances, Service des Marchés, **porte 335** , **bâtiment A** , Tél. : **222 22 54 86** , **email** [servicemarches](#)

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré auprès de la Direction des Ressources Financières du Ministère des Finances, Service des Marchés, **porte 335**, bâtiment A, Tél. : **222 22 54 86**, **email** servicemarches.minefi@yahoo.fr, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies et une offre témoins marqués comme tels devra être déposée dans les Services du Maître d'Ouvrage (Direction des Ressources Financières, Service des Marchés sis au Bâtiment A, porte 335) à Yaoundé au plus tard le **24 OCTOBRE 2023 à 14 heures** et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 00029/AONO/MINFI/CIPM/2023
RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES
FINANCES**
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours, et le lieu de livraison est la Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat (Garage Administratif Central) à Yaoundé.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances dont la liste figure à la pièce 10 du DAO et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres d'un montant de **trois millions cent quarante-quatre mille (3 144 000) FCFA**.

L'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

10. Recevabilité des Offres

L'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **24 OCTOBRE 2023 à 15 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sis à Mvog Ada immeuble face collège Montesquieu siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (48 heures accordées par la Commission de Passation des Marchés) ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus en couleur et fiche technique détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Absence de l'autorisation du fabricant délivré au concessionnaire automobile ou de l'agrément délivré par le concessionnaire automobile agréé ;
- Absence de certificats de conformité des véhicules proposés ou procès-verbal de validation de prototype délivré par le Ministère du Transport ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois (03) dernières années ;
- Non satisfaction de 5 sur 6 critères essentiels ;
- Non satisfaction d'au moins 80 % des caractéristiques techniques mineures.
- Non-respect des caractéristiques majeures ci-après :

Pour les motos

- ü Supérieur ou égal à 100Cylindrée ;
- ü Puissance Supérieur ou égal à 01 CV ;
- ü Longueur x largeur x hauteur : Supérieur ou égal à 2.000 mm x 700 mm x 1.000 mm ;
- ü Empattement : Supérieur ou égal à 1200 mm ;
- ü Garde au sol : Supérieur ou égal à 170 mm.

Pour les véhicules berlines

- ü Cylindrée Supérieur ou égal à 1400 ;
- ü Puissance maximale Supérieur ou égal à 70 /5000 kw/rpm ;
- ü Puissance fiscale : Supérieur ou égal à 07 CV ;
- ü Source d'énergie : essence ;
- ü Empattement ; Supérieur ou égal à 2600 mm ;
- ü Longueur x largeur x hauteur : Supérieur ou égal à 4400 mm x 1700 mm x 1400 mm ;
- ü Capacité réservoir : Supérieur ou égal à 40 litres.

2. Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Expérience du soumissionnaire ;
- Service après-vente et garantie (01) ;
- Délai de livraison ;
- Capacité financière (au moins égale à 75% du montant de l'offre du soumissionnaire) ;
- Preuve d'acceptation des Conditions du marché (CCAP et DF).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Financières du MINFI, Service des Marchés porte 335 Tél. : 222 22 54 86

Pour tout acte de corruption ou dénonciation, bien vouloir saisir la Cellule anticorruption du MINMAP au numéro de tél

YAOUNDE le 23 Aout 2023

Le *MINISTRE*

MOTAZE Louis Paul

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N° 000013/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N° 009/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 03741-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA3-CEA6 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET D'ÉQUIPEMENT DU CRPH DE MAROUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales communique :

Le Cabinet Conseil **EXPERTISE D'AFRIQUE SARL**, BP: **8074** NOMAYOS-YAOUNDE, Tél. **+(237) 699 65 14 83**, est déclaré adjudicataire de la lettre-commande consécutive à la consultation susvisée à hauteur de **F CFA 11 981 286** (onze millions neuf cent quatre-vingt-un mille deux cent quatre-vingt-six) **TTC** et pour un délai d'exécution de **02 (deux) mois**.

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'élaboration et de souscription du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant postulé pour ladite consultation et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres aux heures ouvrables auprès du Ministère des Affaires Sociales-Direction des Affaires Générales; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance; Service des Marchés Publics ; Porte 24-téléphone : 222 23 06 81. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le **MINISTRE**

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
COMMUNIQUE N° 98/23/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 026/AONO/MINESEC/CIPM/2023 DU 25 JUILLET 2023
[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

 Madame le Ministre des Enseignements Secondaires **COMMUNIQUE** :

 Les Entreprises ci-après désignées sont déclarées attributaires de l'Appel d'Offres susmentionné, pour l'achat de matériels courants informatiques et bureautiques destinés à l'équipement des Centres de Ressources Multimédia dans certains Etablissements d'enseignement secondaire du Ministère des Enseignements Secondaires en **sept (07) lots**, de la manière suivante :

N°AO	OBJET	LOTS	ATTRIBUTAIRES	IMPUTATIONS	MONTANT TTC FCFA	DELAI (Jours)
26	Achat de matériels courants informatiques et bureautiques destinés à l'équipement des Centres de Ressources Multimédia au Lycée d'OURO TCHEDE MAROUA	01	COM3 SARL	57-25-112-03-360009-360150	10 499 963	30
	Achat de matériels courants informatiques et bureautiques destinés à l'équipement des Centres de Ressources Multimédia au Lycée de TCHONCHI GOLOMBE 2	02	ETS RIDLEX SERVICES	57-25-112-03-360009-360150	10 982 925	90
	Achat de matériels courants informatiques et bureautiques destinés à l'équipement des Centres de Ressources Multimédia au Lycée Technique de REY-BOUBA	03	ETS RIDLEX SERVICES	57-25-112-03-360009-360150	10 982 925	90
	Achat de matériels courants informatiques et bureautiques destinés à l'équipement des Centres de Ressources Multimédia au GBHS BAYELLE, BAMENDA	04	Déclaré infructueux			
	Achat de matériels courants informatiques et bureautiques destinés à l'équipement des Centres de Ressources Multimédia au GHS BUEA BOKWANGO	05	Déclaré infructueux			
	Achat de matériels courants informatiques et bureautiques destinés à l'équipement des Centres de Ressources Multimédia au GHS BOKOVA	06	Déclaré infructueux			
	Achat de matériels courants informatiques et bureautiques destinés à l'équipement des Centres de Ressources Multimédia au Lycée Bilingue de FOYET	07	Déclaré infructueux			

Les responsables desdits Etablissements sont invités à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement des projets des Lettres-Commandes correspondant. Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au **Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés**, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites. Le présent communiqué tient lieu de **mainlevée de caution de soumission**. /-

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 27/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 13 JUILLET 2023 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NISMALEN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N° 27/AONO/ADC/CIPM/2023 du 13 juillet 2023 pour la Maîtrise d'œuvre de l'informatisation de la gestion du parking central de l'Aéroport International de Yaoundé-Nismalen, a été déclaré infructueux.

Les soumissionnaires concernés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 22 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE OULI

DECISION MUNICIPALE N°013/DM/B.1401/CO/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BENGUE TIKO, DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE OULI****(Autorité Contractante)****DECIDE**

Article 1 : l'entreprise ci-après retenue pour l'exécution des travaux **ONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BENGUETIKO dans la commune de ouli DEPARTEMENT DE LA KADEY. REGION DE L'EST.**

N°	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Délais d'exécution	Observations
01	Société SHELIS INVESTMENT SARL	41.928.721	50.000.000	04MOIS	Offre unique conforme

Article 2: l'attributaire ci-dessus désigné est invité à présenter au secrétaire général de la commune de Ouli pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3: les entreprises ayant postulées pour cette appel d'offre et qui n'ont pas été retenu peuvent sous quinzaine auprès de la commission interne de passation de marché de la commune de Ouli retirer leurs offres, passer ce délai ces offres seront détruites;

Article 4: la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

OULI le 14 Aout 2023

Le MAIRE

ABAH LEVY

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 002721/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 22 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°09/L/ MINREX/CIPM/2023 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 02 AOÛT 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°01/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°06/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu la décision N°0530/DIPL/D12/SDBMM/SM du 31 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINREX ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°18/AONO/MINREX/CIPM/2023 du 02 août 2023,

DECIDE

Article 1^{er} : La société ci-après est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	Désignation du lot	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Ministre des Relations Extérieures	Acquisition du mobilier de bureau au Ministère des Relations Extérieures	ATELIER POLYVALENT B.P: YAOUNDE Tel : 677 416 479	45 613 125	03 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 22 Septembre 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

MBAYU FELIX

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**DECISION N° 932/23/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 21 SEPTEMBRE 2023 PORTANT
ATTRIBUTION DE TROIS (03) LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence;
- Vu la loi n°2010/021 du 21 décembre 2010 relative régissant le commerce électronique au Cameroun ;
- Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu L'arrêté n°9/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant les seuils et les types de marchés pouvant faire l'objet de passation par voie électronique au titre de l'exercice 2023.
- Vu L'arrêté n°10/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant la liste des actes et documents à publier obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics au titre de l'exercice 2023 ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
- Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;
- Vu La Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2023.
- Vu la proposition d'attribution n° 026 du 05 Septembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics après du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après désignées sont attributaires des Lettres-Commandes relatives à l'Appel d'Offres

N°AO	OBJET	LOTS	ATTRIBUTAIRES	IMPUTATIONS	MONTANT TTC FCFA	DELAI (Jours)
------	-------	------	---------------	-------------	---------------------	------------------

26	Achat de matériels courants informatiques et bureautiques destinés à l'équipement des Centres de Ressources Multimédia au Lycée d'OURO TCHEDE MAROUA	01	COM3 SARL	57-25-112-03-360009-360150	10 499 963	30	
	Achat de matériels courants informatiques et bureautiques destinés à l'équipement des Centres de Ressources Multimédia au Lycée de TCHONCHI GOLOMBE 2	02	ETS RIDLEX SERVICES	57-25-112-03-360009-360150	10 982 925	90	
	Achat de matériels courants informatiques et bureautiques destinés à l'équipement des Centres de Ressources Multimédia au Lycée Technique de REY-BOUBA	03	ETS RIDLEX SERVICES	57-25-112-03-360009-360150	10 982 925	90	
	Achat de matériels courants informatiques et bureautiques destinés à l'équipement des Centres de Ressources Multimédia au GBHS BAYELLE, BAMENDA	04	Déclaré infructueux				
	Achat de matériels courants informatiques et bureautiques destinés à l'équipement des Centres de Ressources Multimédia au GHS BUEA BOKWANGO	05	Déclaré infructueux				
	Achat de matériels courants informatiques et bureautiques destinés à l'équipement des Centres de Ressources Multimédia au GHS BOKOVA	06	Déclaré infructueux				
	Achat de matériels courants informatiques et bureautiques destinés à l'équipement des Centres de Ressources Multimédia au Lycée Bilingue de FOYET	07	Déclaré infructueux				

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 21 Septembre 2023

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N° 000031/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ APRÈS CONSULTATION DIRECTE N°006/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 03998-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5 DU 10 AOÛT 2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE YAOUNDÉ 4.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 complétée et modifiée par Ordonnance N°2023/001 du 02 juin 2023;

Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Consultation Directe N°006/CD/MINAS/2023 suite à l'autorisation de gré à gré N° 03998-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5 du 10 août 2023 pour la construction du Centre Social de Yaoundé 4;

Vu l'offre du soumissionnaire ;

Considérant la consultation susmentionnée,

DECIDE,

Article 1^{er} : Est attribué aux **ETS ANCA DECOR**, BP : **13059 Yaoundé**, TEL : **699 56 02 04**, le marché à deux tranches subséquent à la consultation susvisée, à hauteur de **FCFA 140 767 172** (cent quarante millions sept cent soixante-sept mille cent soixante-douze) **TTC** et pour un délai global d'exécution de **12 (douze) mois**, réparti ainsi qu'il suit :

- **Tranche ferme** : FCFA **29 979 045** (vingt-neuf millions neuf cent soixante-dix-neuf mille quarante-cinq) **TTC** et pour un délai d'exécution de **03 (trois) mois**;
- **Tranche conditionnelle** : FCFA **110 788 127** (cent dix millions sept cent quatre-vingt-huit mille cent vingt-sept) **TTC** pour et un délai d'exécution de **09 (neuf) mois**.

Article 2 : Le mandataire desdits Etablissements est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics pour les modalités d'établissement et de souscription du projet de marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**DECISION N° 931/23/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 21 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE (01) LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Ø Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Ø Vu La loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
- Ø Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Ø Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Ø Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Ø Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Ø La circulaire n°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Ø Vu la proposition d'attribution **N° 026/MINESEC/CIPM/2023 du 25 Août 2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après désignée, est attributaire d'une (01) Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres Ouvert **N° 25/AONO/MINESEC/CIPM/2023 du 11 Juillet 2023**, pour **l'équipement de la salle Informatique en Mobilier et en Matériel Informatique au CES Bilingue de BIYI-AKOUM-ESEJE'E, Région du Sud, Département de la Vallée du Ntem, Arrondissement d'Olamze** de la manière suivante :

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (Jours)
25	Equipement de la salle Informatique en Mobilier et en Matériel Informatique au CES Bilingue de BIYI-AKOUM-ESEJE'E, Région du Sud, Département de la Vallée du Ntem, Arrondissement d'Olamze .	SKYLOG	57-25-112-03-541815-524411	13 710 239	90

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 21 Septembre 2023

Le **MINISTRE****NALOVA LYONGA**

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

N°011/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SA/SPM/2023 DU 25/09/2023 PETITS TRAVAUX AMENAGEMENT DES PETITS PERIMETRES IRRIGUES DE TYPE CALIFORNIEN AVEC APPROVISIONNEMENT EN EAU PAR ENERGIE SOLAIRE DANS LES COMMUNES DE LOGONE BIRNI, KOUSSERI, MAKARY ET HILE-ALIFA, DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI EN TROIS (03) LOTS.

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)
IMPUTATION
IDA 6643-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Titre du Marché : Aménagement des petits périmètres irrigués de type californien avec approvisionnement en eau par énergie solaire dans les communes de Logone-Birni, Kousséri, Makary et Hile-Alifa, dans le Département du Logone et Chari en trois (03) lots.

2. Consistance des prestations

Aménagement des petits périmètres irrigués de type californien avec approvisionnement en eau par énergie solaire dans les communes de Logone-Birni, Kousséri, Makary et Hile-Alifa, dans le Département du Logone et Chari en trois (03) lots.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation de :

Infrastructures : Aménagement des petits périmètres irrigués de type californien avec approvisionnement en eau par énergie solaire dans les communes de Logone Birni, Kousseri, Makary et Hile-Alifa.

6. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un prêt de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad.

7. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés des pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'**Unité de Mise en Œuvre du Projet**, courriel : prolac.cameroun@gmail.com avec copie à : bolie.bama@prolac.com et hara.taidi@prolac.cm et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante de **lundi à vendredi** : Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, sise à Kousséri au quartier résidentiel en face du Commissariat Central, **de 09 heures à 16 heures, heure locale.**

8. Acquisition du Dossier

Le Document d'Appel d'Offres en français peut être retiré par tout Soumissionnaire intéressé sur présentation de l'original de **la quittance de versement de la somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier au compte N°335 988 60001 ouvert dans les douze agences BICEC au nom de Compte Spécial CAS ARMP. Le dossier d'appel d'offres sera adressé le cas échéant par courrier électronique.

9. Remises des offres

Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **26 octobre 2023 à 13 heures, heure locale** avec la mention : « **Appel d'Offres National Ouvert N°011/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 relatif à l'aménagement des petits périmètres irrigues de type californien avec approvisionnement en eau par énergie solaire dans les communes de Logone-Birni, Kousséri, Makary et Hile-Alifa dans le Département du Logone et Chari en trois (03) lots , à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ». La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.

10. Delai de Livraison

N/A

11. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de :

Lot 1 : deux millions de francs (2 000 000) CFA

Lot 2 : deux millions de francs (2 000 000) CFA

Lot 3 : deux millions de francs (2 000 000) CFA.

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous le **26 octobre 2023 à 14 heures, heure locale**.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

Cameroun, Kousséri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central

B.P. : 242 Kousséri

Téléphone : (+237) 222 41 41 20 / 698 37 70 70

Courriel : prolac.cameroun@gmail.com avec copie à bolie.bama@prolac.cm, et hara.taidi@prolac.cm.

KOUSSERI le 25 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 020/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 21 SEPTEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DE L'ETUDES TECHNIQUE, FINANCIERE ET INSTITUTIONNELLE DE LA SOCIETE ORIENTALE DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
203 100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la production des documents techniques légaux préalables à la création des Entités Economiques Régionales en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations objet de la présente est précisée dans les Termes de Références, pièce N°5.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **40 000 000 (Quarante millions)** de FCFA

4. Allotissement

Les prestations sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la rédaction des documents légaux.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Est, Exercice 2023, Imputation 203 100.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional de l'Est situés à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trente mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Régionale de Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional de l'Est, au plus tard **le 09/10/2023 à 12 heures** et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 21 SEPTEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DE L'ETUDES TECHNIQUE, FINANCIERE ET INSTITUTIONNELLE DE LA SOCIETE ORIENTALE DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL (PROCEDURE D'URGENCE).»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des prestations

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Huit cent mille (800 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Huit cent mille (800 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d' Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en deux temps.

L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu **le 09/10/2023. à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Est, dans la salle de réunion, sise à l'annexe 3 Carrefour Teerentra-Nkolbikon.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

1. 1. Critères d'évaluation

1.1- Critères éliminatoires

- figurer sur la liste des entreprises suspendues ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48 heures ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans le Devis quantitatif et estimatif ;
- présence d'une information financière dans l'offre administrative et technique ;

- absence de la caution de soumission ;
- note technique inférieure à 80 points.

1.2- Critères essentiels

Le système de notation des offres dont le détail est donné dans le RPAO portera sur les critères ci-après :

1	Expérience générale du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	10
2	Qualifications et références du personnel clé affecté à la mission	60
3	Approche méthodologie et compréhension des TDR	20
4	Moyens logistiques et techniques	08
5	Présentation générale	02
TOTAL		100

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

La formule de calcul de la note est la suivante :

La note finale (N) sera calculée par combinaison pondérée des notes techniques (NT) et la note financière (NF), suivant la formule ci-après : $N = 0,8 \times NT + 0,2 \times NF$

La note financière NF est obtenue ainsi qu'il suit :

Soit F_m le montant de la proposition la moins-disante, sa note financière sera au plus égale à 100 points.

F est le montant de la proposition considérée

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées à partir de la NF de la proposition la moins-disante par la formule :

$$NF = F_m \times 100/F$$

Le soumissionnaire présentant la note générale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du Marché. Les soumissionnaires seront alors classés par ordre de mérite en fonction de la note globale.

NB : Les offres financières du soumissionnaire seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, c'est le montant en lettres qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

16. Durée Validité des Offres

Le cocontractant sera engagé par son offre pendant une période de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : (237) 222 24 28 28.

BERTOUA le 21 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

AVIS DE CONSULTATION N° 10/AC/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 DU 26 / 09 /2023 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS DE BUREAU À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE : 2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice **2023**, le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'ARSEL, une consultation pour la fourniture des mobiliers de bureau à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

2. Consistance des prestations

Pour le Salon de bureau

- Cinq (5) places (3+1+1) en cuir véritable ;
- Table basse vitrée : longueur 95cm, largeur 65 cm, hauteur 28cm.

Pour les Fauteuils de bureau

- orthopédique en cuir véritable ;
- Assise réglable en profondeur en hauteur, rembourrage mousse haute intensité, noir ;
- Grand confort et Mécanisme synchronisé.

Pour les fauteuils visiteurs

- en cuir véritable ;
- Assise rembourrage mousse haute intensité, noir ;
- Grand confort.

Pour les tables de bureau

- dimension 1,60 m et 1,40 m

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, à l'issue des études préalables est de 25.000.000 XAF (vingt cinq millions de franc CFA) Toutes Taxes Comprises (TTC).

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières et spécialisées dans la fourniture des mobiliers de bureau et installées en territoire camerounais

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, seront financées par le budget de l'ARSEL, de l'exercice 2022, sur la ligne d'imputation 2023 004 45 000441 221 000

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnoya@arsel-cm.org dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier complet peut être obtenu dès publication du présent avis **auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Tél. : 222 21 10 11, Fax : 222 21 10 14** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cinquante (50 000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouverts au CAS-ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/94 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala – Bonanjo, au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au pool des marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, au plus tard le 19/10/2023 à 13 heures locales et devra porter la mention :

Demande de cotation

N° 10 /DC/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 du 26/ 09 /2023

Pour la fourniture des mobiliers de bureau à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) au titre de l'exercice 2023

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la fourniture du mobilier de bureau est de trente (30) jours

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'une valeur de huit cent mille francs (800 000) FCFA.

11. Recevabilité des Offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le 19/10/ 2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ARSEL dans la salle de délibération de la CIPM/ARSEL à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment autorisés peuvent participer à ces séances.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Siège de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N° 016/D/CRA/SG/2023 DU 25 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 18 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE; DES EQUIPEMENTS SANITAIRES AUX DISTRICTS DE SANTE DE : TIGNERE (FARO ET DEO) (LOT1), DJOHONG(MBERE) (LOT2) ET BELEL(VINA) (LOT3) REGION DE L'ADAMAOUA. LOT 2 FINANCEMENT : BUDGET CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage),

COMMUNIQUE:

Par décision N° **016/D/CRA/SG/2023** du la société ci-après a été déclaré adjudicataire du Marché relatif a l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
FOURNITURE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES A L'HOPITAL DE DISTRICT DE DJOHONG (MBERE) LOT2	50 000 000	QUATRE VINGT DIX (90) JOURS	ETS RAVENA INTERNATIONAL COMPANY

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 25 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

CAMEROON POSTAL SERVICES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000025/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION
ET LA MISE EN SERVICE D'UN EQUIPEMENT HSM (HARDWARE SECURITY MODULE) A LA CAMEROON
POSTAL SERVICES (CAMPOST) FINANCEMENT : BUDGET CAMPOST, EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation de ses transactions financières, le Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la **fourniture, l'installation et mise en service d'un équipement HSM (Hardware Security Module) de production et son module de test, au Datacenter de la CAMPOST**, suivant les caractéristiques définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et une architecture qui tiendra compte des exigences du Datacenter.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres en procédure d'urgence consistent en la fourniture, l'installation et la mise en service d'un équipement HSM (Hardware Security Module) de type PayShield 10k de Thales ou son équivalent, son module de test, ainsi que les prérequis nécessaires à leur intégration dans le Datacenter et la formation du personnel de la CAMPOST

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC à l'issue des études préalables est de **soixante millions (60 000 000) de FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, en procédure d'urgence, est ouverte à toutes les sociétés spécialisées dans la fourniture des solutions TIC et installées ou représentées au Cameroun.

5. Financement

Le marché relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un équipement HSM (Hardware Security Module) et son module de test au Datacenter de la CAMPOST sera financé dans le cadre du BUDGET de la CAMPOST, Exercice 2023, imputation budgétaire 244200000000 « MATERIEL INFORMATIQUE ».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (**Tél : 222507263**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (**Tél : 222507430 et 222507263**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA**, à la banque BICEC compte n° **335988 0000 189** au profit du compte intitulé « **compte spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé, Limbe, Dschang, Garoua, Douala-Bonanjo, Ebolowa, Bamenda, Maroua, Buea, Bafoussam, Ngaoundéré, Bertoua.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (**Tél : 222507263**), au plus tard **le 12 octobre 2023 à 13 heures, heure locale.**

Les offres seront présentées en un (01) volume unique, suivant le système de trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

Enveloppe A : Dossier Administratif

Enveloppe B : Offre Technique

Enveloppe C : Offre Financière

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un équipement HSM (Hardware Security Module) et son module de test au Datacenter de la CAMPOST à YAOUNDE, objet du présent Appel d'Offres en procédure d'urgence est de soixante-dix (70) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son Dossier Administratif, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, **d'un montant égal à un million deux cent mille (1 200 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours, au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres en procédure d'urgence. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres en procédure d'urgence sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres en procédure d'urgence, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (1) temps.

L'ouverture des Dossiers Administratifs, des Offres Techniques et Financières aura lieu **le 12 octobre 2023 à 14 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Cameroon Postal Services (CAMPOST), dans la salle de réunion de ladite Commission sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, 4^{ème} étage, porte 414. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence ou non-conformité persistante d'une pièce du Dossier Administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, substitution ou pièce falsifiée ;
- Non production d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un (01) marché au cours des trois (03) dernières années ;
- Absence d'un document fourni par le fabricant ou par un représentant agréé par le fabricant, justifiant que le soumissionnaire est qualifié pour fournir l'équipement qu'il propose ;
- Absence d'une commande exigée dans les spécifications techniques minimales (Paragraphe IV des CCTP) ;
- Absence des fiches techniques des équipements HSM proposés ;
- Non-respect de 80% des critères essentiels.

b. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire dans les marchés similaires (Intégration des solutions de HSM), au moins un (01) marché réalisé au cours des dix (10) dernières années ;
- le chiffre d'affaires moyen des cinq (05) dernières années ? cent cinquante millions (150 000 000) de FCFA ;
- la conformité de la proposition aux besoins exprimés dans le CCTP ;
- le délai de livraison ;
- le service après-ventes ;
- la période de garantie au moins un (01) an pour les équipements;
- la formation du personnel sur la solution livrée
- CCAP paraphé page par page et signé à la dernière page avec le nom du signataire ;
- CCTP paraphé page par page, signé et cacheté à la dernière page avec le nom du signataire.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'offres en procédure d'urgence, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

Le maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres en procédure d'urgence et de rejeter toute offre à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision. Dans ce cas, les soumissionnaires sont invités à retirer les offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, 94 Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél : 222507263), E-mail : edward.eta@campost.cm.

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

COMMUNE D'EVODOULA

DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 26 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE DE 32 TONNES POUR LA SALUBRITE ET LES TRAVAUX PUBLICS DANS LA COMMUNE D'EVODOULA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL ; EXERCICE 2023 IMPUTATION : 57 27 100 02 641134 524415

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune d'Evodoula, Maître d'ouvrage et Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune d'Evodoula, une Demande de Cotation pour **l'acquisition d'un camion benne de 32 tonnes** à la Commune d'Evodoula, Département de la Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La prestation de la présente demande de cotation comprend l'acquisition d'un camion benne de 32 tonnes.

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais.

4. Financement

La prestation objet de la présente demande de cotation est financée par la Dotation Générale de la Décentralisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2023, imputation **57 27 100 02 641134 524415**.

Désignation	Commune	Budget Prévisionnel TTC	Délai
Acquisition d'un camion benne de 32 tonnes au profit de la Commune d'Evodoula, Département de la Lékié, Région du Centre.	Evodoula	87 339 174 (quatre-vingt-sept millions trois cent trente-neuf mille cent soixante-quatorze) Francs CFA	soixante (60) jours

5. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Evodoula, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Evodoula, au Secrétariat Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une Quittance de versement payable à la Recette Municipale de la Commune d'Evodoula d'une somme non-remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devront parvenir à la Commune d'Evodoula au Secrétariat Général, au plus tard **le 24 octobre 2023 à 11 heures** (Heure limite) et devra porter la mention :
DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 26 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE DE 32 TONNES POUR LA SALUBRITE ET LES TRAVAUX PUBLICS DANS LA COMMUNE D'EVODOULA

ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE D'EVODOULA
Financement : MINDDEVEL Exercice : 2023
Imputation : 57 27 100 02 641134 524415

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la fourniture de ces équipements est de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission **d'UN MILLION SEPT CENT QUARANTE SIX MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT TROIS (1 746 783) FRANCS CFA**, établie

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Elles devront obligatoirement être dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en **un (01) temps**, dans la salle des actes de la Commune d'Evodoula par la CIPM, **le 24 octobre 2023 à 12 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

11. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

1. Critères éliminatoires particuliers :

Toute offre non conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation et non produite en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- La non-conformité du modèle de caution de soumission ;
- La non-conformité aux spécifications techniques de la Demande de Cotation ;
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;
- Présence d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures qui suivent l'ouverture des offres ;
- Note technique inférieure à 70%.

2. Critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références générales de l'entreprise (04 ans d'expériences dans le domaine) ;
- Les références spécifiques de l'entreprise (03 marchés similaires avec des structures différentes) ;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- La capacité financière ;
- Délais de livraison.

3. Qualification technique

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction des **six (06) critères** essentiels ci-dessus.

A défaut d'Offres ayant satisfait les quatre critères sus énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer, en toute rigueur, objectivité et équité pour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt du projet, une proposition alternative d'attribution.

Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions.

11-4. Evaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la moins disante avec un délai de livraison relativement court et remplissant les capacités financière, technique et administrative requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général de la Mairie d'Evodoula, BP : **03 Evodoula** Téléphone : **677 37 93 66/ 698 17 74 61** Email : mairieevodoula@gmail.com

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro : 1517 »

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

COMMUNE DE DOUMAITANG

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 02 /DC/ C.DMTG/SG/CIPM/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 POUR FOURNITURE DE 300 ARBRES ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE VERT A DOUMAITANG DANS LA COMMUNE DE DOUMAITANG, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de **DOUMAITANG**, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de consultation pour la fourniture de 300(trois) arbres et l'aménagement de l'espace vert, dans la Commune de Doumaintang, département du Haut-Nyong, région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Aménagement du jardin ;
- Entretiens du jardin ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (Dix millions) de Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Consultation (DC) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de DOUMAITANG**, au Service Technique, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Consultation (DC) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de DOUMANTANG**, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de DOUMANTANG**, d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Doumantang, au plus tard le **05/10/2023 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante précises et portera les mentions suivantes :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/ C.DMTG/SG/CIPM/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 POUR FOURNITURE DE 300 ARBRES ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE VERT A DOUMANTANG DANS LA COMMUNE DE DOUMANTANG, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de Quatre-vingt-dix (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lot ; établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 06 du DC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé de la Demande de Cotation délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la **Mairie de DOUMANTANG le 05/10/2023 à 11 HEURES** précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés de DOUMANTANG**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

12.1. Critères éliminatoires :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
3. Spécifications techniques non-conformes ;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
5. N'avoir pas réuni au moins 100% de critères de qualification ;
6. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation ;
7. Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics.

12.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices des trois dernières années.....Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI)..... Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison..... Oui/Non

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme aux dispositions du Règlement Particulier de la Consultation des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, et sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante :

1-Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du Règlement Particulier de la Consultation des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de Doumaintang**, au Secrétariat Général Tél : 673683504.

BERTOUA le 13 Septembre 2023

Le MAIRE

KOUME Honoré

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 002720/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 22 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 02 AOÛT 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :

Par Décision **N° 002721/DIPL/D12/SDBMM/SM du 22 septembre 2023**, la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
ATELIER POLYVALENT B.P: YAOUNDE Tel : 677 416 479	45 613 125	03 MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa Lettre Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures.

YAOUNDE le 22 Septembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

MBAYU FELIX

COMMUNE DE NGOUMOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°008/AONO/C-NGOUMOU/CIPM-PCCM/2023 DU 26 SEPT 2023 POUR L'ACHEVEMENT DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT HUIT (28) LOGEMENTS DE TYPE T3 ET T4 DANS LA COMMUNE
DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT :
BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, Le Maire de la Commune de NGOUMOU lance pour le compte de la Commune de NGOUMOU, **Département de la MEFOU ET AKONO, Région du CENTRE**, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'achèvement des travaux de construction de vingt-huit (28) logements de type T3 et T4.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV;
- La peinture ;
- Les revêtements durs ;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à achever sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

- 7 blocs de 15 logements de Type T3 ;
- 13 logements individuels de Type T4.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **trois cent soixante-cinq millions huit cent soixante-deux mille deux cent vingt (365 862 220) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Service Technique de la Commune de NGOUMOU et/ou au Service des Marchés de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Technique de la Commune de NGOUMOU et/ou du Service des Marchés de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de NGOUMOU.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 82 de la Circulaire d'application du Code des Marchés Publics, un soumissionnaire ayant payé les frais d'acquisition du DAO au trésor public à la suite des difficultés rencontrées à la recette municipale concernée, devra présenter dans son offre un constat d'huissier dûment établi et/ou preuve de la saisine du Maire avec copie à l'autorité administrative locale et au FEICOM contre décharge dûment signée et datée.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **24 Octobre 2023** à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **huit (08) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **sept millions trois cent mille (7 300 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance par le Ministère chargé des finances.

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **24 Octobre 2023** à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

- Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.
- Il s'agit notamment de :
- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence d'une pièce de l'offre technique) ;
- **Absence de références dans les travaux de bâtiments et équipements collectifs ;**
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;
- **Modification des quantités du DAO dans le DQE ou dans les sous détails de prix ;**
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent millions (100 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).
- N.B : **Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justificatifs administratifs doivent être timbrés et datés de moins de trois (03) mois et conformes aux modèles du DAO.**
- **a. Critères essentiels**
- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
- Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;
- Références de l'entreprise (09 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (05 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (04 critères).
- **Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.**
- **NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.**

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de NGOUMOU et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Commune de NGOUMOU, Tel : 699 29 34 32/651 29 15 28 ;

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 21 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EVALUATION DE LA SITUATION INFRASTRUCTURELLE ET ELABORATION DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DES LYCEES ET COLLEGES DE LA REGION DE L'EST

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
203 100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'évaluation de la situation infrastructurelle et élaboration du programme de construction et d'équipement des lycées et collèges de la Région de l'Est en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations objet de la présente est précisée dans les Termes de Références, pièce N°5.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (Dix millions)** de FCFA.

4. Allotissement

Les prestations sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la rédaction des documents légaux.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Est, Exercice 2023, Imputation 203 100.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional de l'Est situés à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trente mille (15 000) francs CFA, payable à la Recette Régionale de Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional de l'Est, au plus tard le **09/10/2023 à 12 heures** et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AON/CR-ES/CIPM/2023 DU 21 SEPTEMBRE 2023 POUR LA PRODUCTION DES DOCUMENTS TECHNIQUES LEGAUX PREALABLES A LA CREATION DES ENTITES ECONOMIQUES REGIONALES (PROCEDURE D'URGENCE).»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des prestations

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Deux cent mille (200 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Deux cent mille (200 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d' Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en deux temps.

L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le **09/10/2023 à 13 heures** , heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Est, dans la salle de réunion, sise à l'annexe 3 Carrefour Teerentra-Nkolbikon.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

1. 1. Critères d'évaluation

1.1- Critères éliminatoires

- figurer sur la liste des entreprises suspendues ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48 heures ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans le Devis quantitatif et estimatif ;
- présence d'une information financière dans l'offre administrative et technique ;
- absence de la caution de soumission ;
- note technique inférieure à 80 points.

1.2- Critères essentiels

Le système de notation des offres dont le détail est donné dans le RPAO portera sur les critères ci-après :

1	Expérience générale du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	10
2	Qualifications et références du personnel clé affecté à la mission	60
3	Approche méthodologie et compréhension des TDR	20
4	Moyens logistiques et techniques	08
5	Présentation générale	02
TOTAL		100

1. 3. Méthode de sélection du consultant

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

La formule de calcul de la note est la suivante :

La note finale (N) sera calculée par combinaison pondérée des notes techniques (NT) et la note financière (NF), suivant la formule ci-après : $N = 0,8 \times NT + 0,2 \times NF$

La note financière NF est obtenue ainsi qu'il suit :

Soit F_m le montant de la proposition la moins-disante, sa note financière sera au plus égale à 100 points.

F est le montant de la proposition considérée

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées à partir de la NF de la proposition la moins-disante par la formule :

$$NF = F_m \times 100 / F$$

Le soumissionnaire présentant la note générale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du Marché. Les soumissionnaires seront alors classés par ordre de mérite en fonction de la note globale.

NB : Les offres financières du soumissionnaire seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, c'est le montant en lettres qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux-disante par combinaison des critères de qualification technique et financier requis.

16. Durée Validité des Offres

Le cocontractant sera engagé par son offre pendant une période de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : (237) 222 24 28 28.

BERTOUA le 21 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

**FOR SECURING PUBLIC GARDENS WORK BY CONSTRUCTING FENCES IN THE CITY OF MAROUA,
DEPARTMENT OF DIAMARE, FAR-NORTH REGION (PHASE I).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

As part of the construction of public gardens by the C2D "Régional Capitals" Program, the Mayor of the city of Maroua is launching a national call for tenders open in emergency procedure for the construction work of Two (02) garden fences under the trees and prefecture in the town of Maroua, Diamare Department, Far North Region.

2. Consistance des prestations

This work consists of building two (02) garden fences in the town of Maroua. More precisely in the Zokok and Founangué districts. The project only includes one lot.

The work to be carried out includes in particular (non-exhaustive list):

SITE INSTALLATION AND PRELIMINARY WORK;

/ EARTHWORK:

REINFORCED CONCRETE;

^ MASONRY

ELECTRICITY;

COATINGS;

METALWORK;

NB: Relocations (or reestablishment of connections) of the dealer networks (AES-SONEL, CAMTEL and CDE), if applicable.

3. Cout Prévisionnel

estimated cost of 60,000,000 (Sixty Million) CFA francs

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

Participation in this Call for Tenders is open on equal terms to companies and companies or groups of companies under Cameroonian law, with proven experience in the field of construction.

authentic information which will enable the company capable of carrying out the services to be selected after a thorough and objective evaluation of its file.

6. Financement

The Works subject to this Call for Tenders are financed by the own funds budget of the Urban Community of Maroua Fiscal Year 2023. CHARGE: 221,100 for an estimated cost of 60,000,000 (Sixty Million) CFA francs.

7. Consultation du Dossier

As soon as this notice is published, the Tender File can be consulted during working hours at the Urban Community of Maroua, City Mayor's Secrétariat, located at the City Hall, (Pitoaré District), Tei / Fax 222 2910 93, Maroua.

8. Acquisition du Dossier

The Tender Document can be obtained from the Urban Community of Maroua, (Quartier Pitoaré), Tel/Fax 222 29 10 93, Maroua, upon publication of this notice, upon presentation of a receipt for payment of a non-refundable sum for the purchase costs of the Cinquante Mille Francs file (50,000) CFA francs to the Municipal Collector of the Urban Community of Maroua,

9. Remises des offres

Each offer, written in French or English, in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, in accordance with the requirements of the Tender Document, must be submitted against receipt under closed envelope, to the Urban Community of Maroua. (Quartier Pitoaré), Tel/Fax 222 29 10 93, Maroua, no later than 20 SEP 2023 at 10 a.m., local time and must bear the mention:

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDER NOTICE

N° j ^ ^ / AAONO / CUM / CiPM-BEC / 2023 OF 0 B \$ [PI 2023

IN EMERGENCY PROCEDURE

FOR SECURING PUBLIC GARDENS WORK BY CONSTRUCTING FENCES IN THE CITY OF MARQUA, DEPARTMENT OF DIAMARE, FAR-NORTH REGION (PHASE I).

FINANCING : CUM OWN FUND - FY 2023

10. Delai de Livraison

The maximum execution time planned by the Project Owner for carrying out the work is three (03) months. This period includes periods of rain, all bad weather and various constraints and runs from the date of notification of the service order to begin the work.

11. Cautionnement Provisoire

amount of 1,200,000 (One million Two Hundred Thousand) CFA francs.

12. Recevabilité des Offres

Each bidder must attach to their administrative documents a bid bond (compliant with the modal attached in the appendix), established by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance and listed in Exhibit 13 of the DAG and valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the offers, in the amount of 1,200,000 (One million Two Hundred Thousand) CFA francs.

Under penalty of rejection of the offer, the other required administrative documents (valid) must be produced in originals and in copies certified by the issuing service or an administrative authority, dated

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids will be done in one (01) time, on 26 SEP 2023 at 11 a.m.

sharp in the deliberations room of the Urban Community of Maroua, located at the Town Hall, (Pitoaré district), Tel/Fax 222 29 10 93, in the presence of the bidders.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a single duly authorized person (even in the case of a group) of their choice with perfect knowledge of the file.

14. Critères d'évaluation

The évaluation of the offers will be done in three (03) stages :

- 1st step: Vérification the conformity of the administrative file of each bidder.
- 2 step: Technical évaluation of administratively compliant offers.
- « 3rd ; Vérification of the financial offers of companies whose offers have been recognized as technically qualified and administratively compliant.

The criteria for evaluating offers are as follows;

13.1- Elimination criteria

13.1.1: Administrative documents

- c) Falsified or non-authentic part;
- d) Absence of the submission bond.

13.1.2: Technical offer

- d) Falsedéclaration, falsified or scanned documents;
- e) Non-existence in the technical offer of the "organization, method of work and planning" section;
- f) Non-satisfaction, at least, of twenty-one (21) essential criteria out of thirty-three (30).

13.1.3: Financial offer

- d) Non-compliant parts;
- e) Omission in the financial offer of a quantified unit price;
- f) Absence of a price sub-detail.

29.2 : Essential criteria

- b) Non-compliant parts.

The évaluation of technical offers will be made on the basis of the 33 essential criteria in accordance with the évaluation grid. The criteria relating to the qualification of the candidates will relate, for information only:

No. Description Number of points

HAS Company references 06

B The management staff 09

VS Availability of equipment 07

D Technical proposals 11

Total 30

15. Attribution

The Contracting Authority will award the contract to the tenderer whose offer, technically qualified, will have been evaluated as the lowest after vérification of its prices and deemed substantially compliant with the Tender Documents.

16. Durée Validité des Offres

Bidders remain committed to their offers for a period of ninety (90) days, from the deadline set for submission of offers.

17. Renseignements Complémentaires

Additional technical information can be obtained every day, during business hours, from the Urban Community of Maroua located at the Town Hall, (Pitoaré district), Tel/Fax 2222910 93, Maroua .

MAROUA le 8 Septembre 2023

Le MAIRE

SALI BABANI

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N° 014/D/CRA/SG/2023 DU 25 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 15 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°09/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES POUR LES HOPITAUX DE DISTRICTS DE : BANKIM (MAYO-BANYO) (LOT1) ET TIBATL(DJEREM) (LOT2) REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: BUDGET CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage),
communiqué ,**

Par décision n° **014/D/CRA/SG/2023 du 25 SEPT 2023**. La société ci-après a été déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit:

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (CFCA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
FOURNITURE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES A L'HOPITAL DE DISTRICT DE TIBATI (DJEREM) LOT1	50 000 000	QUATRE VINGT DIX 1901 JOURS	ETS FATIMA

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 25 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 22 SEPTEMBRE 2023 POUR LA PRODUCTION DES DOCUMENTS TECHNIQUES LEGAUX PREALABLES A LA CREATION DES ENTITES ECONOMIQUES REGIONALES (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
203 100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la production des documents techniques légaux préalables à la création des Entités Economiques Régionales en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations objet de la présente est précisée dans les Termes de Références, pièce N°5.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (Vingt millions)** de FCFA.

4. Allotissement

Les prestations sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la rédaction des documents légaux.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Est, Exercice 2023, Imputation 203 100.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional de l'Est situés à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Recette Régionale de Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional de l'Est situés à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Recette Régionale de Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional de l'Est, au plus tard **le 09/10/2023 12 heures** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 21 SEPTEMBRE 2023 POUR LA PRODUCTION DES DOCUMENTS TECHNIQUES LEGAUX PREALABLES A LA CREATION DES ENTITES ECONOMIQUES REGIONALES (PROCEDURE D'URGENCE). »

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Quatre cent mille (400 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en deux temps.

L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le **09/10/2023 13 heures**, à heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Est, dans la salle de réunion, sise à l'annexe 3 Carrefour Teerentra-Nkolbikon.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation**1. 1. Critères d'évaluation****1.1- Critères éliminatoires**

- figurer sur la liste des entreprises suspendues ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48 heures ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans le Devis quantitatif et estimatif ;
- présence d'une information financière dans l'offre administrative et technique ;
- absence de la caution de soumission ;
- note absence de l'offre financière témoin ;
- technique inférieure à 80 points.

1.2- Critères essentiels

Le système de notation des offres dont le détail est donné dans le RPAO portera sur les critères ci-après :

1	Expérience générale du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	10
2	Qualifications et références du personnel clé affecté à la mission	60

3	Approche méthodologie et compréhension des TDR	20
4	Moyens logistiques et techniques	08
5	Présentation générale	02
TOTAL		100

1. 3. Méthode de sélection du consultant

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

La formule de calcul de la note est la suivante :

La note finale (N) sera calculée par combinaison pondérée des notes techniques (NT) et la note financière (NF), suivant la formule ci-après : $N = 0,8 \times NT + 0,2 \times NF$

La note financière NF est obtenue ainsi qu'il suit :

Soit F_m le montant de la proposition la moins-disante, sa note financière sera au plus égale à 100 points.

F est le montant de la proposition considérée

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées à partir de la NF de la proposition la moins-disante par la formule :

$$NF = F_m \times 100 / F$$

Le soumissionnaire présentant la note générale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du Marché. Les soumissionnaires seront alors classés par ordre de mérite en fonction de la note globale.

NB : Les offres financières du soumissionnaire seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, c'est le montant en lettres qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux-disante par combinaison des critères de qualification technique et financier requis.

16. Durée Validité des Offres

Le cocontractant sera engagé par son offre pendant une période de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : (237) 222 24 28 28.

BERTOUA le 21 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MAROUA 1[^]», DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DEL'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MAROUA EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la ville de Maroua lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la bibliothèque municipale dans la Commune de Maroua 1[^]», Département du Diamare, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

TRAVAUX PRELIMINAIRES ;
^ CHARPENTE-COUVERTURE;
MENUISERIE METALLIQUE-ALU;
^ ELECTRICITE;
v' PLOMBERIE SANITAIRE ;
^ REVETEMENT;
PEINTURE.

NB : Les déplacements (ou le rétablissement des branchements) des réseaux des concessionnaires (AESSIONEL, CAMTEL et CDE), le cas échéant.

3. Coût Prévisionnel

coût estimatif de Quarante Millions (40 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des constructions.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Maroua Exercice 2023, chapitre 221 100 pour un coût estimatif de Quarante Millions (40 000 000) francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Maroua, Secrétariat du Maire de la ville, sis à l'Hôtel de Ville, (Quartier Pitoaré), Tél/Fax 222291093, Maroua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Communauté Urbaine de Maroua, (Quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 29 1093, Maroua, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Quarante Mille Francs (40 000) francs CFA auprès du Receveur Municipal de la Communauté Urbaine de Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Communauté Urbaine de Maroua. (Quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 29 10 93. Maroua, au plus tard 2 ft 2(12.1 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux (02) mois. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de 800 CDD (Huit Cent Mille) FCFA. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de 800 CDD (Huit Cent Mille) FCFA. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 28 SEPT 2023 à 11 heures précises dans la salle des délibérations de la Communauté Urbaine de Maroua, sise à l'Hotel de Ville, (quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 29 1093, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres sera faite en trois (03) étapes ;

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 ; Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Documents scannés ou falsifiés.

13.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à vingt-quatre (24) critères essentiels sur trente-trois (33).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 ; Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 33 critères essentiels conformément à la grille d'évaluation. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

A Les références de l'entreprise 05

B Le personnel d'encadrement 12

C Disponibilité du matériel 05

D Propositions techniques 11

Total 33

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Communauté Urbaine de Maroua sise à l'Hôtel de Ville, (quartier Pitoaré). Tél/Fax 222 29 10 93, Maroua,

MAROUA le 25 Septembre 2023

Le MAIRE

SALI BABANI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAD3/CIPM/23 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CURAGE ET CALIBRAGE DES DRAINS « COMBI » ET « PONT 3 MILLIONS » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III
FINANCEMENT : BIP MINH DU EXERCICE 2023 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres pour l'exécution des travaux de curage et calibrage des drains « Combi » et « Pont 3 millions » dans la Commune d'Arrondissement de Douala III.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- L'installation et le repli du chantier ;
- L'établissement du projet d'exécution ;
- Le curage des drains avec régalaie des sédiments issus des curages sur berge ;
- Évacuation des déchets de curage
- Le curage des dalots existants.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de 40 000 000 FCFA TTC.

Désignations	Drains	Montant TTC
Lot 1	Combi	21 000 000
Lot 2	Pont 3 millions	19 000 000

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en deux (02) lots.

Désignations	Drains	Linéaire (ml)
Lot 1	Combi	200
Lot 2	Pont 3 millions	800

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINH DU

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la commission Interne de Passation de Marchés Publics) CIPM sis au 1er étage dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables, à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la commission Interne de Passation de Marchés Publics) CIPM sis au 1er étage dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Trente mille francs (30 000) F CFA** payable à la recette Municipale de Douala 3e

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Douala III, sis au plateau administratif de logbaba au plus tard le **13 octobre 2023 à 14 heures**. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 08/AONO/CAD3/CIPM/23 DU 18 SEPTEMBRE 2023**

**POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CURAGE ET CALIBRAGE DES DRAINS COMBI ET PONT 3 MILLIONS
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III
FINANCEMENT : BIP MINH DU 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Délai de Livraison

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en deux (02) lots :

Désignations	Drains	Délais
Lot 1	Combi	02 mois
Lot 2	Pont 3 millions	02 mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **Quatre Cent vingt Mille (420 000 FCFA) pour le lot 1 et Trois Cent Quatre Vingt Mille (380 000 FCFA) pour le lot 2.**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **13 octobre 2023 à partir de 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD3, secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Douala III, sis au plateau administratif de logbaba Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme 48 heures après la séance d'ouverture ;

b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

c) Offre technique incomplète pour absence :

C1) de l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le Maître d'ouvrage ;

C2) de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années;

d) N'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années un projet similaire d'un montant minimum de 100 millions dans la ville de Douala;

e) Non justification de la possession en propriété du matériel suivant ;

- La Pelle Amphibie ;

f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;

g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;

h) N'avoir pas satisfait à au moins 17 critères essentiels/21.

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation01 critère

B - Références03 critères

C - Personnel d'encadrement11 critères

D - Méthodologie04 critères

E - Matériel12 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un même soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 6 99 79 57 55

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

DOUALA le 25 Septembre 2023

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

**RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ÉNERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU
A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU LOGONE ET CHARI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,
RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
572202404441313523412351

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BudQet d'Investissement de l'exercice 2023, le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Ministère d'Ouvrage, un Appel d'Offres Notionnel Ouvert pour la réalisation des travaux de construction d'un forage à énergie solaire avec Château à la Délégation Départementale de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Logone et Chari, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent la réalisation des opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive >

- Installation du champ, étude et implantation ;
- Forage ;
- Équipement d'exhaure
- Champ photovoltaïque et système de régulation ;
- Réservoir de stockage ;
- Bornages fontaines ;
- Clôture autour du champ photovoltaïque ;
- Conduites.

3. Coût Prévisionnel

Coût estimatif de Dix Sept millions, (17 000 000) FCFA.

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

UNIQUE

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement Public du MINEPAT, Exercice 2023, Ligne 57 22 024 04 441313 523412 351, Autorisation de Dépense : LY 01853 pour un coût estimatif de Dix Sept millions, (17 000 000) FCFA.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Gouverneur/dès publication *
du présent avis, sur présentation d'une quittance de virement au Trésor Public d'une somme non
remboursable de quarante mille francs (40 000) CFA au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

numérotées dans l'ordre du OAO et séparées par des Intercaillères de même couleur.

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01)
original et six (06) copies photocopées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel
d'Offres devra être déposée, auprès des Services du Gouverneur de l'Extrême-Nord à Maroua, à
plus tard le 06/09/2023 à 15 heures, heure locale et devra porter la mention.

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 00/a(Pn0/k1s§/CRPM-EN/MOD/S1GAMP/2023 DU
) B POUR LA RÉAUSATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ÉNERGIE
SOLAIRE AVEC CHATEAU À LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU LOGON ET CHARI, DÉPARTEMENT DU LOGON ET CHARI, RÉGION DE
L'EXTRÊME-NORD»

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEVOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

03 MOIS

11. Cautionnement Provisoire

Trois cent quarante mille (340 000) FCFA,

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission
(conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le
Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de
Trois cent quarante mille (340 000) FCFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date
originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives
requises (en cours de validation) devront être impérativement produites en originaux et en copies
certifiées conformes par le service émetteur ou un fonctionnaire administratif, datant de moins de trois
(03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement
Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation
en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) lot le 06/09/2023 à 15 heures * précises
dans le Bureau de la Commission Régionale de Passation des Marchés situé dans les Services du
Gouverneur de l'Extrême-Nord à Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter
par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance
du dossier.

14. Critères d'évaluation

le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation de* travaux est de 03 (03) mois consécutifs. Ce délai, hors période des pluies/comprend toutes les Intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service pour commencer les travaux»

la* réalisation des offres]

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^{ème} étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1 Critères administratifs

14.1.1 Pièces administratives

a) Absence de la caution de soumission :

a) Dossier Incomplet ou pièces non conformes ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

b) Chiffre d'affaires cumulés dans les travaux d'hydraulique ou cours des trois (03) dernières années inférieur à vingt millions (20 000 000) de Francs CFA ;

c) Navoir positif justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier d'hydraulique ;

d) Non satisfaction, ou moins, à soixante-dix (70) % des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

b) Absence d'un sous-détail de prix.

14.2 Critères

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation de l'offre sur 02 critères ;

b) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 04 critères.

c) Le personnel sur 10 critères ;

d) La méthodologie d'exécution sur 12 critères ;

e) Le moyen matériel de chantier à mobiliser sur 08 critères.

15. Attribution

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de son prix (après déduction des avantages éventuels au profit de l'Appel d'Offres).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront tenus de maintenir leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les Jours/aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord ou à la Délégation Régionale du MINEPAT de l'Extrême-Nord à Maroua sise à côté de la Station TOTAL Domoy à Maroua. Tél/fo 222 29 30 05.

MAROUA le 8 Septembre 2023

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
00004/AONO/MINTSS/CIPM/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION AU PROFIT DES SERVICES
DÉCONCENTRÉS DE DIX (10) VÉHICULES PICK-UP POUR LES INSPECTIONS EN ENTREPRISE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57-41-018-01-340010-524311

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'Acquisition au profit des Services Déconcentrés de dix (10) véhicules Pick-up pour les Inspections en entreprise.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent l'Acquisition au profit des Services Déconcentrés de dix (10) véhicules Pick-up d'au moins 9 CV pour les Inspections en entreprise.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **350 000 000** (trois cent cinquante millions Francs CFA)

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres ne sont pas alloties.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun et justifiant des activités dans ce domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale de l'exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire **N° 57-41-018-01-340010-524311**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté sur la plateforme COLEPS ou aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINTSS, porte 111, Téléphone 222 23 05 60 dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **150 000** (Cent Cinquante mille francs CFA) représentant les frais d'achat du dossier d'Appel d'Offres.

La copie dudit reçu sera présentée au service des marchés Publics du MINTSS porte 111 lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en anglais ou en français sera déposée en ligne ou contre décharge au service des marchés Publics du MINTSS au plus tard le **18 octobre à 13 heures** précises, heure locale. Elles seront présentées sous pli fermé en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et devront porter la mention :

*« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 00004/AONO/MINTSS/CIPM/2023 du 25 septembre 2023 pour l'Acquisition au profit des Services Déconcentrés de dix (10) véhicules Pick-up pour les Inspections en entreprise.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des véhicules objet du présent appel d'offres est de quatre-vingt-dix (**90**) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la prestation. La livraison aura lieu au garage Administratif.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant remboursable de sept Millions (**7 000 000**) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations

du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par tout autre organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances entraîne le rejet immédiat de l'offre du candidat.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **18 octobre 2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dans la salle de conférences du MINTSS, porte 117.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Seront rejetées les offres présentant les manquements ci-après :

Dossier Incomplet 48 h après l'ouverture des plis ;

Ø Absence dans le dossier administratif de la caution de soumission à l'ouverture des plis;

Ø Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Ø Absence de prospectus original accompagné des fiches techniques du fabricant ;

Ø Non-respect de cinq (05) des sept (07) critères essentiels ;

Ø Note des spécifications techniques mineures supérieure ou égal à 80% de oui;

Absence du Certificat d'homologation ou du PV de validation du prototype délivré par le MINTRANS ;

Ø Absence d'attestation signée sur l'honneur du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;

Ø Absence de l'autorisation du fabricant ou du Certificat d'origine ;

Ø Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;

Ø Non-respect de l'une des caractéristiques majeures suivantes ;

- Puissance fiscale au moins 09 CV ;

- Cylindrée ? 2900 CC;

- Garde au sol ? 200 mm ;

- Empattement : ? 3000 mm ;

2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Présentation générale de l'offre (Lisibilité du document, reliure du document, reliure serre-dos proscrite, agencement, séparation des pièces par des intercalaires de couleur autre que le blanc et respect de l'ordre d'assemblage) ;

- Capacité de financement supérieure ou égale à deux cent quarante millions (**240 000 000**) FCFA ;

- Références du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires : avoir exécuté au moins 01 marché similaire (joindre première et dernière page du contrat et attestation de bonne fin ou procès-verbal de réception provisoire ou définitive attestant la bonne exécution des prestations) ;

- Le délai de livraison est de Quatre-vingt-dix (90) jours ;

- Le délai de garantie est de un (01) an ;

- Service après-vente : Attestation de disponibilité des pièces de rechange et Disponibilité des ateliers de réparation ;

- Preuves d'acceptation des conditions du Marché : CCAP et ST paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés, portant le nom du signataire/mandataire avec la mention « Lu et Approuvé ».

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés, porte 111, téléphone 222 23 05 60.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ou le cabinet du MINTSS au 222 23 00 04.

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le MINISTRE

OWONA GRÉGOIRE

CONSEIL REGIONAL DU NORD

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°000002/AONO/RN/CRN/SG/CIPM/2023 DU 06/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE CERTAINES ROUTES REGIONALES EN TERRE, DANS LA REGION DU NORD. PROGRAMME 2023, 2024. EN TROIS (03) LOTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Nord (Maître d'Ouvrage) communique :
 Conformément aux dispositions de l'Article 101 (3) du Code des Marchés Publics et du Dossier d'appel d'offres N°00002/AONO/RN/CRN/SG/CIPM/2023 du 06/06/2023 pour l'exécution des travaux d'entretien périodique aux produits innovants de certaines routes régionales en terre, dans la Région du Nord, programme 2023, 2024 en trois (03) lots, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant TTC de l'Offre	Délai d'exécution	Motifs
			six (06) mois pour le programme 2023 et Huit (08) mois pour le programme 2024	
1	Groupement SONOGEBS et ETS KESSOUM B P: 7833 Douala Tél : 694 95 94 58	499 999 975 FCFA. sr»H 199 999 999 FCFA DOU le programme 2023 Ft 299 999 976 FCFA pour le programme 2024	six (06) mois pour le programme 2023 et Huit (08) mois pour le programme 2024	-
2	UNION ENTERPRISE PO. BOX : 4001 Bamenda Tel: 655 66 12 30	696 255 417 FCFA, srtltl97 277S11 FCFAOO Urle programme 2023 F! A9R 977 906 FCFA Dour le programme 2024	six (06) mois pour le programme 2023 et Huit (08) mois pour le programme 2024	-
3	Infuctueux			Désisfemenf du soumissionnaire

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N° 000012/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N° 006/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 03998-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5 DU 10 AOÛT 2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE YAOUNDÉ 4.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES COMMUNIQUE :

Les ETABLISSEMENTS **ANCA DECOR, BP** : 13059 Yaoundé, **TEL** : 699 56 02 04, sont déclarés adjudicataire du marché consécutif à la consultation susvisée à hauteur de FCFA **140 767 172** (cent quarante millions sept cent soixante-sept mille cent soixante-douze) TTC et pour un **déai global d'exécution de 12 (douze) mois, réparti ainsi qu'il suit** :

- **Tranche ferme : FCFA 29 979 045** (vingt-neuf millions neuf cent soixante-dix-neuf mille quarante-cinq) TTC et pour un **déai d'exécution de 03 (trois) mois**;
- **Tranche conditionnelle : FCFA 110 788 127** (cent dix millions sept cent quatre-vingt-huit mille cent vingt-sept) TTC pour et un **déai d'exécution de 09 (neuf) mois**.

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'élaboration et de souscription du projet de marché.

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le *MINISTRE*

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 21 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA REALISATION DE LA PRODUCTION DES BUSINESS-PLANS DES AUTRES ENTITES ECONOMIQUES REGIONALES (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
203 100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la production des business-plans des autres entités économiques régionales en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations objet de la présente est précisée dans les Termes de Références, pièce N°5.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **25 000 000 (Vingt-cinq millions)** de FCFA.

4. Allotissement

Les prestations sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la rédaction des documents légaux.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Est, Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional de l'Est situés à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Recette Régionale de Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional de l'Est, au plus tard **le 09/10/2023** à 12 heures et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 21 SEPTEMBRE 2023 POUR LA PRODUCTION DES BUSINESS-PLANS DES AUTRES ENTITES ECONOMIQUES REGIONALES (PROCEDURE D'URGENCE). »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des prestations

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Cinq cent mille (500 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Cinq cent mille (500 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d' Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en deux temps.

L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu **le 09/10/2023 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Est, dans la salle de réunion, sise à l'annexe 3 Carrefour Teerentra-Nkolbikon.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

1. Critères d'évaluation

1.1- Critères éliminatoires

- figurer sur la liste des entreprises suspendues ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48 heures ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans le Devis quantitatif et estimatif ;
- présence d'une information financière dans l'offre administrative et technique ;
- absence de la caution de soumission ;
- absence de l'offre financière témoin ;
- note technique inférieure à 80 points.

1.2- Critères essentiels

Le système de notation des offres dont le détail est donné dans le RPAO portera sur les critères ci-après :

1	Expérience générale du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	10
2	Qualifications et références du personnel clé affecté à la mission	60
3	Approche méthodologie et compréhension des TDR	20
4	Moyens logistiques et techniques	08
5	Présentation générale	02
TOTAL		100

1. 2. Méthode de sélection du consultant

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

La formule de calcul de la note est la suivante :

La note finale (N) sera calculée par combinaison pondérée des notes techniques (NT) et la note financière (NF), suivant la formule ci-après : $N = 0,8 \times NT + 0,2 \times NF$

La note financière NF est obtenue ainsi qu'il suit :

Soit F_m le montant de la proposition la moins-disante, sa note financière sera au plus égale à 100 points.

F est le montant de la proposition considérée

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées à partir de la NF de la proposition la moins-disante par la formule :

$$NF = F_m \times 100 / F$$

Le soumissionnaire présentant la note générale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du Marché. Les soumissionnaires seront alors classés par ordre de mérite en fonction de la note globale.

NB : Les offres financières du soumissionnaire seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre



le montant en chiffres et le montant en lettres, c'est le montant en lettres qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux-disante par combinaison des critères de qualification technique et financier requis.

16. Durée Validité des Offres

Le cocontractant sera engagé par son offre pendant une période de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : (237) 222 24 28 28.

BERTOUA le 21 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 109/AONO/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 26 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATERIELS DE BUREAU DU POSTE FRONTIERE DE LA SURETE NATIONALE D'ABOULOU DANS LA REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP DGSN 2023. IMPUTATIONS : 57 12 063 03 33 00 03 524118

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, au titre de l'exercice Budgétaire 2023, le Délégué Général à la sûreté Nationale lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'équipement en mobiliers et matériels de bureau du poste frontière d'Aboulou.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent Appel d'Offres comprennent **la fourniture et l'installation des équipements** décrits dans le tableau ci-dessous :

N°	Désignations	QTE
I	ÉQUIPEMENTS	
01	TABLE DE TRAVAIL CHEF DE POSTE	01
	Table de travail du Chef de Poste -(1,80 40/83/76) équipé de caissons mobiles sur roulettes de trois tiroirs avec fermeture monobloc à double clefs, plus retours informatique à support clavier coulissant de un tiroir, un porte onduleur et étagère avec sous-main encastré. Haute de gamme	
02	FAUTEUIL CHEF DE POSTE	01
	Fauteuil Chef de Poste Pivotante et polyvalente, roulettes et accoudoirs, Confortant rembourré en simili cuir, Taille du produit: (L x l x H) 52*53,5*126 cm. Tous les tissus sont en PU + PVC, ce qui réduit le bruit tout en essayant de réduire la génération d'électricité statique, Taille modérée, très approprié.	
03	TABLE DE TRAVAIL SECRETAIRE ET AUTRES BUREAUX	05
	Table de travail secrétaire et autres bureaux Dimensions : 160 x 60 x 74 (L x l x H) cm Description : caisson 03 tiroirs avec serrures – conception compacte peu encombrante – lamellé collé – satiné	
04	FAUTEUIL SECRÉTAIRE ET AUTRES BUREAUX	05
	Fauteuil secrétaire et autres bureaux Dossier en simili cuir, Accoudoirs et repose coudes en pvc, Hauteur : 74 cm, Couleur : noir, Largeur : 50 cm, Assise réglable en hauteur max de 45 cm et min de 40 cm, Profondeur : 50 cm, Matériau : PU + PVC + PP, Hauteur réglable, Piètements en pvc ; 5 roulettes	
05	ARMOIRES DE RANGEMENT	03

	- Armoires de rangement bureau chef de poste Dimensions : L : 085m x H : 2,10m Matière : Fer Description : Serrure de qualité supérieure, 2 battants vitrés, 2 battants non vitrés, - Armoires de rangement secrétariat Dimensions : L : 085m x H : 2,10m Matière : Fer Description : Serrure de qualité supérieure, 04 battants non vitrés, - Armoires de rangement poste de police Dimensions : L : 085m x H : 2,10m Matière : Fer Description : Serrures de qualité supérieure, 09 battants non vitrés,	
06	TÉLÉVISEURS	01
	Téléviseurs Caractéristiques : Taille de l'écran/ image (pouce) : 43, Taille de l'écran / image (cm) : 108, Définition : 1920x1080, Picture mastering index : PMI : 300, Tuner (DVB-T2/DVB-C/DVB-S2) : DVB-T /DVB-C, Marque : SMART, Gestion du rétroéclairage : Edge (global), Couleur du cadre : argenté/ noir, Photo : JPEG, Télétex : 2000P	
07	RÉGULATEUR DE TENSION	02
	Régulateur de tension Régulateur de tension automatique, Marque : LG ou similaire, Puissance : 2000 VA Parasurtenseur	
08	ONDULEURS UPC-APC	02
	Onduleur UPS-APC Description : Assure UPS 1550 VA	
09	SURGES APC	04
	Parasurtenseur (Surges APC) - 5 prises CA protégées des surtensions, Filtrage d'EMI/RFI, fusible thermique, longueur du cordon : 1,8 m, voyant DEL de protection contre les surtensions	
10	BANQUETTES D'ATTENTES POUR VISITEURS	03
	(Banquettes de 05 places en INOX avec piétement chromes style aéroport)	
	11 CHAISES PERSONNELS POUR AUTRES BUREAUX	10
	Chaises personnels Accoudoirs : Couleur : noir, jaune or, vert olive, bordeaux, Dossier et assise : simili cuir, Avec mousse rembourrage,	
12	CHAISES DE TRAVAIL POUR POSTE DE POLICE	04
	Chaises de travail En bois : Couleur : noir, belge, bleue, Dossier (50 x 30) et assise (50 x 50) pivotante : simili cuir, Avec mousse de rembourrage.	
13	CHAISES DE RECEPTION POUR VISITEURS	06
	Chaises visiteurs Accoudoirs : Dossier et assise : simili cuir, Couleur : noir, Avec mousse rembourrage,	
3. Coût Prévisionnel		
14	Lit Dim1, 90x1, 40 en bois dur	02
	Le coût prévisionnel des prestations s'élève à vingt millions (20.000.000) FCFA TTC.	
15	Matelas : Orthopédique dim 1,40x1,90 épaisseurs de 20 cm	02
4. Participation et origine		
II	INSTALLATION DU MOBILIER	
	La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais	

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Dossier administratif incomplet ou une pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des plis ;
- Délai d'exécution supérieur à celui prescrit par le DAO ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une référence de dix (10) millions dans la fourniture du mobilier et matériels de bureau ;
- Présence dans la liste des entreprises ayant abandonné l'exécution des marchés établie par le MINMAP ;
- Absence de prospectus en couleur (original et copies) accompagnés des fiches techniques ;
- Non-conformité de plus de 20% des Descriptifs des fournitures prescrites dans le DAO (cf. DF) ;
- Non satisfaction de 09 « oui » sur 11 des critères essentiels.
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'une attestation de visite du site signé sur l'honneur (joindre les photos en couleurs).

NB : Contrairement aux autres pièces administratives, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne l'annulation de l'appel d'offres (selon l'article 11 de l'arrêté du 27/09/2018 portant code des marchés publics).

B/ Critères essentiels :

- Présentation générale des offres ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (fourniture des équipements mobiliers et matériels de bureau) ;
- Délai de livraison inférieur ou égal à 25 jours ;
- Attestation de capacité financière supérieure ou égale à 10 000 000 millions délivrée par une banque de 1er ordre ou une banque agréée ;
- Certificat de garantie délivré par le Cocontractant (au moins six (06) mois) ;
- Déclaration sur l'honneur indiquant que le soumissionnaire n'a pas abandonné de marchés et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises ayant abandonné l'exécution des marchés ;
- Service après-vente ;
- Descriptif des Fournitures (DF) paraphé à chaque page, signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- Attestation de visite du site signé sur l'honneur (joindre photos en couleur original et copies) ;
- Description technique des fournitures (documentation technique et prospectus du matériel à livrer en couleur original et copies).

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA). Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (oui ou non) avec un minimum acceptable d'au moins 09 oui / 11 de l'ensemble.

14. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux critères suivants : au moins 09 oui / 11 des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'immeuble siège de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, 312. Téléphone : **6 95 94 81 61** ; **6 98 08 10 62**, dès publication du présent avis.

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 029 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 26 SEPTEMBRE 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
NOM DU PAYS : CAMEROUN
NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)
INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN GLOBAL DE RÉFORME DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA 61-40
CNUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P151155

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalant à US\$ 31 millions, soit environ 17,38 milliards de francs CFA pour la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à « **l'assistance Technique dans la mise en œuvre du Plan Global de Réforme de Gestion des finances publiques** ».

Les activités du projet s'organisent autour de quatre principales composantes :

- **Composante 1 : « Consolidation de la réforme des budgets-programmes ».** Placée sous la direction du Ministère des Finances (MINFI), elle vise à traduire la budgétisation des programmes en réalité dans certains secteurs sélectionnés, de la planification à la supervision. À cette fin, la composante consolidera d'abord le processus de réforme budgétaire des deux principaux ministères (MINFI et MINEPAT) et, deuxièmement, résoudra les problèmes de gestion financière publique qui entravent la mise en œuvre adéquate des budgets de programmes ;
- **Composante 2 : « Amélioration de la gestion des investissements publics ».** Placée sous la direction du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), elle vise à trouver des solutions à certaines difficultés constatées dans les mécanismes de suivi de la programmation, de la budgétisation, de l'exécution et de la maturation des activités d'investissements publics ;
- **Composante 3 : « Amélioration de la performance du système de passation des marchés ».** Placée sous la direction du Ministère en charge des Marchés Publics (MINMAP), elle a pour objectif d'améliorer le fonctionnement du système de passation des marchés publics.
- **Composante 4 : « Renforcement du système national statistique ».** Placée sous la direction de l'Institut National de la Statistique (INS), elle a pour objectif d'améliorer l'efficacité du système statistique national afin de permettre la production de statistiques économiques, sociales et démographiques régulières et fiables et d'en faire une analyse approfondie.

Le Gouvernement de la République du Cameroun a réalisé en 2007 avec l'appui des partenaires au développement, une évaluation et un diagnostic du système de gestion des finances publiques qui ont servi de base à toute une série d'actions de réformes de longue haleine.

Après près d'une décennie de mise en œuvre de ce programme de réforme, soutenu au plan technique notamment par le FMI, la Banque Mondiale, la BAD, l'Union européenne, l'AFD et la Coopération allemande ; le Gouvernement s'est engagé, en 2016, à une évaluation selon la méthodologie PEFA, du système de gestion des finances publiques. Cette évaluation avait pour principaux objectifs de mesurer les évolutions depuis 2007, année du début de mise en œuvre du nouveau régime financier de 2007, et de conforter et d'approfondir le processus de réformes, notamment en relation avec la mise en œuvre du cadre harmonisé CEMAC.

Bien que d'énormes avancées positives soient relevées, les résultats de cette évaluation font état de la persistance

de plusieurs insuffisances, lesquelles peuvent se résumer dans les quelques constats après :

- Les écarts dans la répartition des dépenses par secteur ou par nature économique font que la fiabilité du budget reste en deçà de ce qui pouvait être escompté de l'amélioration de la prévisibilité à moyen terme et du passage à la budgétisation par programme.
- La nomenclature budgétaire comporte les classifications administrative, économique et fonctionnelle, mais seules les deux premières sont conformes aux normes et standards reconnus.
- La budgétisation par programme doit permettre une meilleure maîtrise de l'allocation stratégique des ressources, mais seulement dans le cas où les budgets sont en concordance avec les cadres de dépenses à partir desquels ils sont établis. Cela n'est pas encore le cas.
- Le public manque encore d'un accès à plusieurs informations budgétaires importantes, notamment le projet de budget, le budget promulgué, les rapports d'exécution budgétaires en cours d'année de manière continue et dans des délais acceptables, les états financiers audités, le budget citoyen et les documents des cadres de dépenses à moyen terme.
- La supervision des entreprises publiques, des établissements publics et des collectivités territoriales décentralisées n'est pas convenablement assurée afin de prévenir les risques budgétaires que leur gestion pourrait engendrer pour l'administration. Cette insuffisance a inévitablement des répercussions sur la viabilité budgétaire, sur la fourniture des services publics, sur la capacité du Trésor à mobiliser toutes les ressources de trésorerie disponibles. De même, les risques budgétaires liés à la mise en œuvre des contrats de PPP ne sont pas suivis.

Suite aux différentes évaluations interne et externe de la mise en œuvre du Plan Global de Réformes de la Gestion des Finances Publiques (PGRGFP) pour la période 2019-2021, qui ont fait le constat de beaucoup d'avancées enregistrées dans plusieurs domaines, mais également des progressions qu'il reste à franchir pour répondre aux ambitions de départ dudit plan, le Comité de Pilotage de la Plateforme de Dialogue sur les Finances Publiques (COPIL/PDFP) a accepté de le proroger jusqu'en 2023.

La mise en œuvre des chantiers de réformes programmés en 2022 dans le cadre du PGRGFP actualisé révèle, lors de cinq premiers mois de l'année 2022 [\[HA1\]](#) , un taux de réalisation encourageant (35%). Quelques contraintes continuent de grever les performances escomptées. Il s'agit principalement du financement contraint des activités de réformes, de la lancinante préoccupation des systèmes d'informations ainsi que de l'insuffisance de la remontée d'informations.

En effet, si le PGRGFP capitalise l'expérience acquise ainsi que les dispositifs mis en place lors du premier cycle de mise en œuvre du PGRGFP notamment à travers l'allocation des crédits budgétaires aux structures de mise en œuvre (SMO) et l'existence des projets/programmes d'appui soutenus par les partenaires techniques et financiers (PTF), il y a lieu de relever l'indisponibilité des ressources au moment d'opérationnaliser les réformes. En effet, malgré les efforts fournis lors des travaux de préparation du budget de l'Etat pour la mise à disposition des crédits nécessaires à la réalisation des activités de réformes, ces derniers sont systématiquement réorientés à d'autres fins. Cette situation fragilise grandement l'opérationnalisation des ambitions du PGRGFP actualisé qui est lui-même issu des difficultés de financement du plan initial. A titre d'illustration, au terme des cinq premiers mois de l'année 2022 [\[HA2\]](#) , il ressort que sur 185 (cent quatre-vingt-cinq) chantiers de réformes retenues, 78 (soixante-dix-huit) n'avaient pu être démarrés du fait principalement d'une insuffisance de ressources financières pour leur opérationnalisation [\[HA3\]](#) .

L'objectif global est de sélectionner une firme qui apportera une assistance technique en vue de renforcer le Ministère des Finances, principalement la Direction Générale du Budget et d'appuyer les structures existantes à l'effet d'établir un plan global des besoins des finances publiques différenciés SMO. Quant aux aspects ressources disponibles tant au budget qu'au PTF, qui est également un facteur subsidiaire des activités d'appui des domaines mentionnés des fleuves PPS est sollicité par la DIFEM. Ce travail est essentiel à la mise en œuvre de certains d'activités approuvées dans le PGRGFP : D'où l'objet des présents ~~avec que référence~~ ~~comité~~ ~~mitatif~~, les résultats attendus sont déclinés ci-dessous :

- (i) La définition des règles de présentation des indicateurs de performance associés aux programmes dans les documents de Projet de Performance des Administrations (PPA), y compris leurs annexes ;
- (ii) L'élaboration d'un guide sur le report de crédits budgétaires ;
- (iii) L'évaluation du niveau de mise en œuvre des lois n°2018/011 et 2018/012 du 11 juillet 2018 portant respectivement Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun et Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques.
- (iv) L'élaboration d'un plan d'actions en vue de la mise en œuvre des lois n°2018/011 et 2018/012 du 11 juillet 2018 portant respectivement Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun et Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;



3. Consistance des prestations

De manière assez indicative, l'appui à l'opérationnalisation du PGRGFP portera sur :

- La définition des règles de présentation des indicateurs de performance associés aux programmes dans les documents de Projet de Performance des Administrations (PPA), y compris leurs annexes ;
- L'élaboration d'un guide sur le report de crédits budgétaires ;
- L'évaluation du niveau de mise en œuvre des lois n°2018/011 et 2018/012 du 11 juillet 2018 portant respectivement Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun et Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques.
- L'élaboration du plan d'actions de mise en œuvre des lois n°2018/011 et 2018/012 du 11 juillet 2018 portant respectivement Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun et Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques.

La firme sera chargée, sur une période de quatre (04) mois, de mobiliser une expertise multiforme pour la mise en œuvre des différentes activités prévues dans le cadre du PEPS et en lien avec les objectifs susmentionnés. Pour ce faire et sans être limitatif, la firme mettra en œuvre les actions suivantes :

- (i) La définition des règles de présentation des indicateurs de performance associés aux programmes dans les documents de Projet de Performance des Administrations (PPA), y compris leurs annexes ;
- (ii) L'élaboration d'un guide sur le report de crédits budgétaires ;
- (iii) L'évaluation du niveau de mise en œuvre des lois n°2018/011 et 2018/012 du 11 juillet 2018 portant respectivement Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun et Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques .

Dans le cadre de sa mission, dans façon globale, l'opérateur produira les livrables suivants :

- Plan de travail semestriel de l'AT , qui identifiera les différents appuis à mettre en œuvre sur la période (et intégrera un bilan succinct de la période écoulée).
- Le rapport de l'assistance technique, qui fera le rappel « analytique » des différents appuis mobilisés et de leurs résultats, y compris en termes de renforcement des capacités et d'autonomisation des services.

Pour le Chef de mission :

- Un rapport mensuel sur les missions assurées revenant sur (i) les réalisations planifiées, (ii) les difficultés rencontrées et (iii) les points de décision à prendre. Ce rapport fera ressortir de façon précise et documentée les méthodes appliquées par l'expert pour assumer une bonne autonomisation des bénéficiaires, les succès et difficultés dans le processus et les mesures de corrections appliquées ou proposées.

Pour les autres experts :

- Un rapport de mission. Il correspondra aux présents TDR et comprendra, au-delà du descriptif des activités réalisées et des apports techniques de l'expert, un point sur le renforcement des capacités, dans lequel l'expert décrira les méthodes utilisées pour assurer le transfert d'expertise et l'autonomisation des bénéficiaires.

Ces rapports seront remis en format papier (8 exemplaires) et électronique, au MINFI (DGB), au PEPS et à la Banque mondiale.

4. Période d'exécution

La durée globale de la mission est de 75 jours calendaires incluant les délais de validation des livrables.

5. Participation et origine

La firme devra disposer d'une expérience avérée : (i) en matière de budgétisation axée sur les résultats ; (ii) en matière d'appui à la mise en œuvre de réformes dans le domaine des finances publiques, et (iii) en matière de travail avec les administrations publiques, notamment dans le contexte Africain. La parfaite maîtrise du contexte Camerounais et des procédures de la Banque mondiale serait un atout. En outre, le cabinet devra disposer des Experts ci-après :

(i) Un Chef de mission, disposant d'une expérience avérée dans le domaine des finances publiques, titulaire d'un diplôme Bac+5 en économie, gestion, finance, statistique ou tout autre discipline équivalente équivalent, ayant une expérience de travail avec les administrations financières publiques. Il devra disposer d'une certification PEFA et d'une expérience concrète dans la conduite des travaux de réformes. En outre le chef de mission devra disposer : (i) d'une bonne maîtrise des directives CEMAC ; (ii) une expérience d'au moins trois ans en matière de gestion axée sur les résultats, notamment en budgétisation axée sur les résultats ;

(ii) Un expert en finances publiques disposant : (a) d'un niveau minimum de Bac+5 dans le domaine des finances publiques ou tout autre discipline jugée équivalente ; (b) d'une expérience pratique de minimum 7 ans en matière de revue et de préparation des budgets-programme ; (c) d'une bonne maîtrise des directives CEMAC ; (d) d'une expérience d'au moins trois ans en matière de gestion axée sur les résultats, notamment en budgétisation axée sur les résultats ; (e) d'une expérience en matière de gestion des reports de crédits budgétaires ;

(iii) Un expert en suivi-évaluation disposant : (a) d'un niveau minimum de Bac+5 dans le domaine des statistiques ou tout autre discipline jugée équivalente ; (b) d'une expérience pratique de minimum 7 ans en matière de revue et de préparation des budgets-programme ; (c) une expérience d'au moins trois ans en matière de gestion axée sur les résultats, notamment en budgétisation axée sur les résultats ;

(iv) Un Juriste disposant : (a) d'un diplôme d'études supérieures en droit des affaires, ou toute discipline reconnue équivalente (Bac+5 ou équivalent) ; (b) d'une bonne maîtrise des textes qui encadrent la gestion des entreprises et établissements publics ; (c) d'une expérience de travail avec les entreprises et établissements publics .

Le Coordonnateur Technique du PEPS invite les cabinets de consultants ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations (références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables, copies des diplômes, copies de contrats analogues, etc.), Lettre de Motivation timbrée démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous soit en personne sous plis fermé, soit par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication de la manifestation d'intérêt (l'heure limite pour le dernier jour du dépôt des manifestations d'intérêt étant fixée à 15 heures 30 minutes, heure locale) avec la mention : Manifestation d'Intérêt pour le

«Recrutement d'un consultant chargé de l'assistance Technique dans la mise en œuvre du Plan Global de Réforme de Gestion des finances publiques».

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr.

7. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des firmes de Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale** », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020 (« **Règlement de Passation des Marchés** ») , respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de Consultants sera sélectionnée selon la méthode « **Sélection fondée sur les qualifications du consultant** » (SQC) telle que décrite dans ledit Règlement de Passation des Marchés.

Les firmes de Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

8. Renseignements Complémentaires

Les firmes de consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse au niveau de la section « **DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET** » du présent appel à manifestation d'intérêt les jours ouvrables, aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE

COMMUNIQUE N° 011/C/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 004/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 31 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE (PULCCA) AU 31 DECEMBRE 2023, 2024, 2025 Y COMPRIS LE PERIODE DE GRACE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR DU PULCCA COMMUNIQUE :

Pays : **Cameroun**

Agence d'exécution : **Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA)**

Intitulé de l'activité : **Recrutement d'un Cabinet chargé de la réalisation de l'Audit Financier et Comptable du Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA) au 31 décembre 2023, 2024, 2025 y compris le période de grâce**

Financement : **Crédit IDA N°7116-CM**

Numéro d'identification du Projet : **P177782**

Méthode de sélection : « **Sélection au Moindre Coût (SMC)** »

Date de publication de l'AMI : **08 Août 2023**

Liste restreinte à l'issue de l'évaluation des dossiers

N°	Nom du Cabinet	Pays	Adresse
1.	GROUPEMENT CABINET FAUCON- CABINET NGAN JEAN- FIDEXCA SARL	CAMEROUN	B.P. : 12817 Yaoundé Cameroun Tél. : +237 699 21 84 77 / +237 696 94 20 65 Email : ngan_cm2000@yahoo.fr
2.	CABINET D'ETUDES ET D'AUDIT COMPTABLE (CAEAC)	CAMEROUN	B.P. : 3 323 Douala Cameroun Tél. : + 237 233 42 16 98/670 870 726/695 08 33 43 Email : caeac_sarl@yahoo.fr / njantaeben@hotmail.com
3.	GROUPEMENT SAGES CONSULT- CECAFI SAS -AFRICASOCIATES	MAURITANIE	B.P. : 2855 Nouakchout - Mauritanie Tél. : (+222) 522 06 01 Email : sagesconsult@yahoo.fr
4.	FAC CONSULTING & NGUENE NGUENE	MAURITANIE	B.P. : 4 737 Nouakchout - Mauritanie Tél. : (+222) 45 25 89 37/(+222) 22 30 26 22 Email : m.khattary@fac-consulting.mr
5.	MAZARS	CAMEROUN	Tél. : +237 233 42 41 14/675 29 12 53 Email : fidele.mmandoa@mazars.cm
6.	GROUPEMENT TATY & ASSOCIES- MOIHE AUDIT & CONSEIL	COTE D'IVOIRE	B.P. : 257 ABIDJAN 27- COTE-D'IVOIRE Tél. : (+225) 0101010133/ 0707616684 Email : info@taty.info / hit@taty.info / hippolyte.taty@gmail.com
7.	MOORE STEPHENS CA	CAMEROUN	Tél. : +237 233 432 525 Email : robert.nken@moore-ca.com / lucgeorges.sounsoun@mooreca.com
8.	KPMG AFRIQUE CENTRALE	CAMEROUN	B.P. 15551 Douala-Cameroun Tél. : +237 699 30 15 05 // 699 50 94 97 Email : ondzana@kpmg.cm

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NDZOMO ABANDA GILBERT

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N° 031/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 20/09/2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUX
L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT/SERVICES DE CONSULTANTS
N°007/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
INDIVIDUEL EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE MISE À NIVEAU AUX NORMES DE SÉCURITÉ
INCENDIE DES INSTALLATIONS DE LA COORDINATION NATIONALE DU PROLAC.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad communique :

L'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°007/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 du 09 mai 2023 pour le recrutement d'un(e) Consultant (e) Individuel(le), en vue de la réalisation de l'étude de mise à niveau aux normes de sécurité incendie des installations de la Coordination Nationale du PROLAC est déclaré infructueux.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KOUSSERI le 20 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 002722 /DIPL/D12/SDBMM/SM DU 22 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 10/L/ MINREX/CIPM/2023 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 02 AOÛT 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA MISE EN PLACE DE LA SIGNALÉTIQUE BILINGUE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°01/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°06/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu la décision N°0530/DIPL/D12/SDBMM/SM du 31 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINREX ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°16/AONO/MINREX/CIPM/2023 du 05 mai 2023,

DECIDE

Article 1^{er} : La société ci-après est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	Désignation du lot	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Ministre des Relations Extérieures	mise en place de la signalétique bilingue au Ministère des Relations Extérieures	OMEGA TECHNOLOGIE SARL B.P : 15 709 YAOUNDE Tel : 697 81 25 15	27 999 777	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Septembre 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

MBAYU FELIX

CONSEIL REGIONAL DU NORD

**PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°000003(BIS)/AONO/RN/CRN/SG/SPM/CIPIYI/2023 DU 28/08/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES FORAGES A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU D'EAU DE CAPACITE DE 5 DANS
CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DU NORD REPARTIS EN DEUX (02) LOTS. (RELANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET DE LA REGION (CTD) DU NORD, EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Nord (Maitre d'Ouvrage) porte à la connaissance des soumissionnaires que l'appel d'offres national ouvert N°000003(Bis)/AONO/RN/CRN/SG/sPM/cipnii/2023 du 28/08/2023 est annulé et sera relancé conformément aux dispositions du point 119 de la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des Marchés publics.

GAROUA le 22 Septembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

OUMAROU OUSMANOU

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 21/08/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS POUR L'EXTENSION DE LA VIDEO-SURVEILLANCE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le 22/05/2023 heure locale, et devra porter la mention :</p> <p>Appel d'Offres National Ouvert N° 017/AONO/CRTV/CIPM/2023 Pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la CAMEROON RADIO TELEVISION en cinq (05) lots, Exercices 2023, 2024 et 2025. En procédure d'urgence "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le 03/10/2023 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :</p> <p>Appel d'Offres National Ouvert N° 017/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 21/08/2023 Pour la fourniture et l'installation d'équipements en vue de l'extension de la vidéosurveillance du Centre de production TV de la CRTV, Exercice 2023. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 22/05/2023 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.</p> <p>Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maitrise du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 03/10/2023 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.</p> <p>Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maitrise du dossier.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

3	Autres
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !